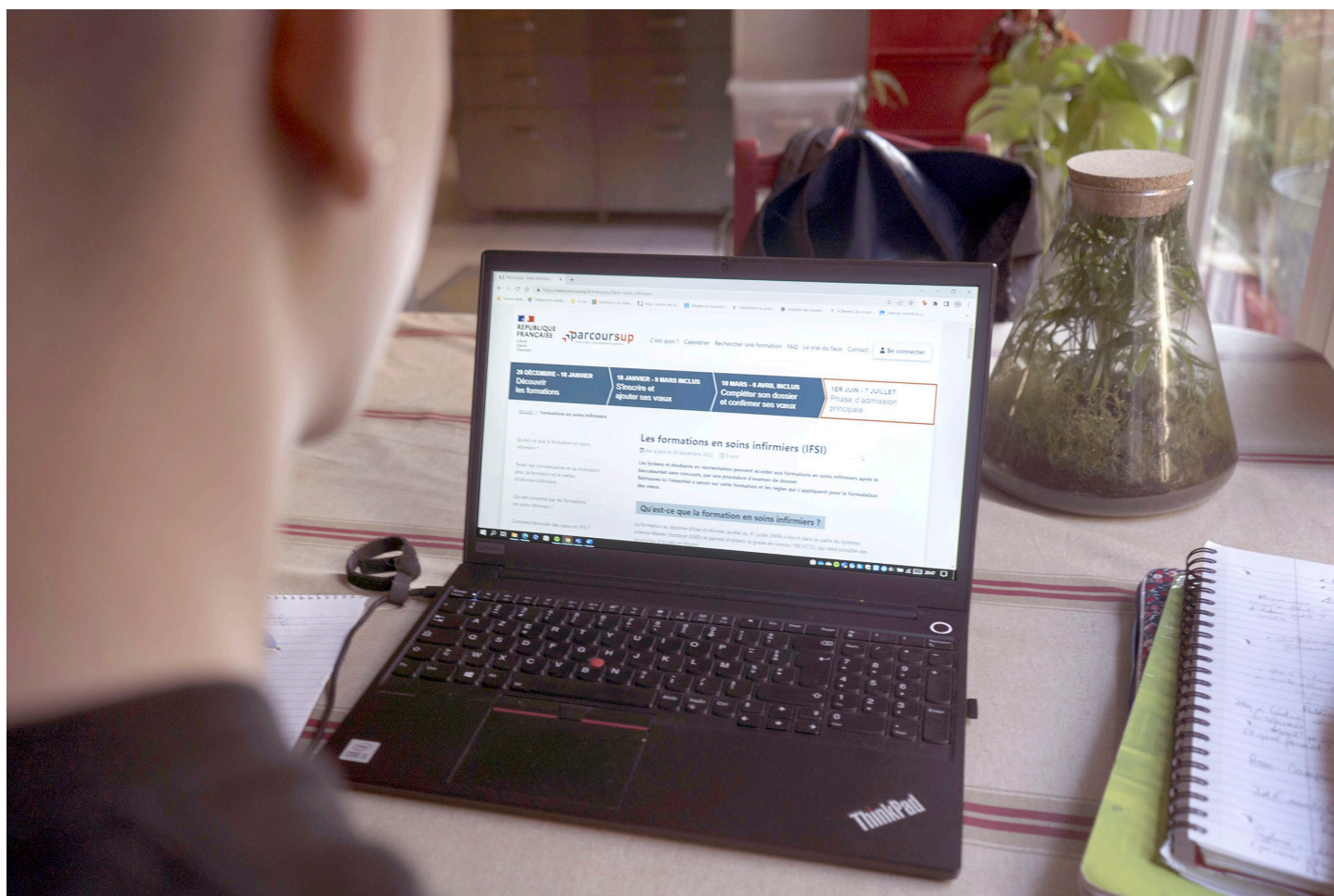


# ÉVOLUTION DE L'OFFRE DE FORMATION ET CARACTÉRISTIQUES DES CANDIDATS À LA POURSUITE D'ÉTUDES SUPÉRIEURES

ANALYSE DES DONNÉES DE PARCOURSUP 2021



JUIN 2023

2.20.008



institutparisregion.fr



# ÉVOLUTION DE L'OFFRE DE FORMATION ET CARACTÉRISTIQUES DES CANDIDATS À LA POURSUITE D'ÉTUDES SUPÉRIEURES

## ANALYSE DES DONNÉES DE PARCOURSUP 2021

Juin 2023

### **L'INSTITUT PARIS REGION**

15, rue Falguière 75740 Paris cedex 15  
Tél. : + 33 (1) 77 49 77 49  
[www.institutparisregion.fr](http://www.institutparisregion.fr)

Directeur général : Nicolas Bauquet

Directeur général adjoint, coordination des études : Sébastien Alavoine

Département Habitat et société : Martin Omhovère, directeur de département

Étude réalisée par Séverine Albe-Tersiguel

Avec la collaboration de Corinne de Berny

Cartographie réalisée par Séverine Albe-Tersiguel

Infographie réalisée par Stéphanie Lesellier

N° d'ordonnancement : 2.20.008

*Crédit photo de couverture : Suzanne Tersiguel*

*En cas de citation du document, merci d'en mentionner la source :*

*Albe-Tersiguel Séverine / Évolution de l'offre de formation et caractéristiques des candidats à la poursuite d'études supérieures – 2021 / L'Institut Paris Region / 2023*



# Sommaire

<b>Sommaire</b> .....	<b>1</b>
<b>Introduction</b> .....	<b>3</b>
<b>1 - Une offre de formation référencée sur Parcoursup en augmentation</b> .....	<b>4</b>
1.1 - Une offre de formation qui reste sous tension .....	4
1.2 - De nouvelles formations intègrent la plateforme chaque année .....	6
<b>2 - Une répartition géographique hétérogène de l'offre de formation</b> .....	<b>10</b>
2.1 - Un tiers des bassins de formation et d'emploi offre toutes les grandes filières... 10	
2.2 - Des tensions inégalement réparties sur le territoire .....	11
2.3 - Une hausse des capacités de formation variable selon les bassins .....	12
2.4 - Des taux de remplissage inégaux et difficiles à interpréter .....	15
2.5 - Une répartition des étudiants boursiers reflétant la géographie sociale de la région .....	15
2.6 - Une attractivité variable selon les territoires .....	16
<b>3 - Vœux et admissions : les caractéristiques des candidats de la session 2021</b> .....	<b>19</b>
3.1 - Certaines formations peinent à remplir leurs classes tandis que d'autres dépassent leur capacité d'accueil .....	19
3.2 - Moins d'élèves en réorientation parmi les admis qu'au sein des vœux.....	19
3.3 - Une orientation toujours marquée par les stéréotypes de genre .....	20
3.4 - Une partie des formations recrutent plus de néo-bacheliers boursiers qu'elles ne reçoivent de vœux .....	21
3.5 - Des ambitions très liées au passé scolaire .....	21
3.6 - Parmi les admis néo-bacheliers, presque la moitié a eu une mention bien ou très bien au baccalauréat.....	22
3.7 - La moitié des néo-bacheliers reste dans son académie d'origine.....	22
<b>Conclusion</b> .....	<b>24</b>
<b>Bibliographie et données utilisées</b> .....	<b>25</b>
<b>Glossaire</b> .....	<b>25</b>
<b>Tableaux de données</b> .....	<b>26</b>



# Introduction

Parcoursup est la plateforme nationale de préinscription en première année de l'enseignement supérieur en France. Créer son dossier et émettre des vœux sur cette plateforme constituent une étape incontournable pour les lycéens, les étudiants en recherche d'une réorientation ou les personnes qui souhaitent reprendre des études en première année de l'enseignement supérieur.

Les données relatives aux vœux émis par les futurs étudiants sur la plateforme Parcoursup sont mises à disposition en *open data* par le ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation, hors formations proposées en apprentissage. Les vœux sont identifiés par un croisement entre les formations auxquelles peuvent postuler les étudiants et les établissements d'enseignement supérieur qui les dispensent.

Ces données permettent une meilleure connaissance du paysage de l'enseignement supérieur francilien, en analysant le profil des futurs étudiants (via les vœux qu'ils ont émis et les admissions dans les formations) et leur accès aux formations proposées dans la région.

Dans un premier temps, cette note présente les principales évolutions intervenues dans l'offre de formation sur Parcoursup entre 2019<sup>1</sup> et 2021 ainsi que les transformations à l'œuvre du côté des candidats à la formation (profil des lycéens et des autres candidats). Dans un second temps, un atlas dévoile la répartition de l'accès à l'offre d'enseignement supérieur référencée sur Parcoursup par bassins d'emploi et de formation. La troisième partie de cette note met l'accent sur le profil des futurs étudiants pour chaque grand type de formation à travers l'analyse croisée des vœux et des admissions.

---

<sup>1</sup> Une note rédigée fin 2021 présentait les caractéristiques des étudiants et la géographie de l'offre de formation de la plateforme Parcoursup en 2019 pour les principales catégories de formation (BTS, DUT, CPGE, licences, formations sanitaires et sociales etc.) sous le titre Exploitation des données Parcoursup disponibles en open data - session 2019 – Formations agrégées.

# 1 - Une offre de formation référencée sur Parcoursup en augmentation

Parcoursup a vu l'offre d'accès à l'enseignement supérieur augmenter de près de 11 800 places entre 2019 et 2021, à la fois par l'intégration de nouvelles formations et une augmentation de la capacité d'accueil de certaines d'entre elles.

De 2019 à 2020 le nombre de places a bondi de 6 % avec 8 774 nouvelles places ; de 2020 à 2021, l'augmentation a été moindre avec 2 988 places supplémentaires, soit 2 %.

## 1.1 - Une offre de formation qui reste sous tension

Le **nombre de vœux par place** augmente : de 18,3 en 2019 il est passé à 19,6 en 2020 puis 21,2 en 2021. Cette évolution à la hausse concerne toutes les formations sauf les BUT production (bachelors universitaires de technologie), les formations sanitaires et sociales, les DEUST (diplômes d'études universitaires scientifiques et techniques) et les CUPGE (cycles universitaires préparatoires aux grandes écoles)<sup>2</sup>. Trois explications peuvent être apportées à cette augmentation de la demande :

- L'épidémie de Covid-19 et les aménagements du baccalauréat qu'elle a provoqués ont conduit à une augmentation du nombre de bacheliers en 2020 et 2021.
- Une meilleure identification de la plateforme par les instituts de formation, ce qui a permis d'intégrer de nouvelles formations. Et cela contribue à une meilleure identification de la part des étudiants.
- La difficulté d'être admis dans la filière de son choix amène les étudiants à élargir le champ et le nombre de leurs vœux afin d'augmenter leurs chances de trouver une formation. En effet, en 2021 chaque candidat a en moyenne formulé 8,6 vœux, contre 8 en 2019. De façon générale, la tension de la demande exprimée pour les formations accessibles via la plateforme apparaît grandissante. En effet le **nombre d'admis pour 100 vœux** baisse davantage entre 2020 et 2021 qu'entre 2019 et 2020.

Le **taux de remplissage** (nombre d'admis rapporté aux places) a augmenté entre 2019 et 2020 puis a baissé entre 2020 et 2021. Cette diminution pourrait s'expliquer par le souhait de certaines formations de conserver des places vacantes pour pouvoir accueillir des candidats sans affectation à l'issue de la procédure, dans le cadre des commissions d'accès à l'enseignement supérieur (CAES), mais nous ne disposons d'aucune information permettant de le confirmer.

---

<sup>2</sup> Un glossaire se trouve à la fin du document.

	2019	2020	2021	
Nombre de places	138 113	146 887	149 875	
Nombre de vœux par place	18,3	19,6	21,2	
Nombre d'admis pour 100 vœux	5,0	4,9	4,4	
Nombre d'admis pour 100 places	91,9	93,7	92,5	
Part d'étudiantes parmi les admis (%)	57,3	56,9	56,3	
Part de néo-bacheliers parmi les admis (%)	75,1	76,2	75,3	
En % des néo-bacheliers admis	Part d'étudiants boursiers	18,4	23,6	24,1
	Part bac général	70,4	71,4	72,6
	Part bac techno	18,8	18,0	16,9
	Part bac pro	10,8	10,6	10,5
	Part sans mention	39,6	24,7	22,1
	Part mention Bien + TB agrégée	32,6	44,9	43,3
	Part d'admis issus du même établissement*	4,2	3,8	3,6
	Part d'admis issus de la même académie**	52,8	50,9	48,5
	Part d'admis issus d'une autre académie francilienne	32,1	33,5	34,4
	Part d'admis issus d'une académie hors Île-de-France	15,1	15,6	17,1

\* Uniquement pour les étudiants en BTS et en CPGE.

\*\* La part d'admis issus de la même académie inclut les élèves issus du même établissement.

Entre 2019 et 2021, la proportion de **femmes** parmi les étudiants admis est légèrement en baisse. Elles restent cependant tout à fait majoritaires, représentant 56,3 % des étudiants en 2021.

La part de **néo-bacheliers** (les étudiants ayant obtenu leur baccalauréat la même année) est stable, autour de 75 % des admis, avec une légère hausse en 2020, qui s'explique peut-être par la très forte augmentation du taux de réussite au baccalauréat cette année-là, passant de 86 % à 95 %. Toutefois, le taux de réussite de 2021 est similaire à celui de 2020 (94 %) et la part de néo-bacheliers parmi les admis, elle, a retrouvé le niveau de 2019. Cela est dû à une augmentation du nombre de candidats en réorientation ou reprise d'études sur la période.

La part d'étudiants **boursiers** parmi les néo-bacheliers admis augmente considérablement (+ 5 points) entre 2019 et 2020 et gagne encore 0,5 point entre 2020 et 2021. L'instauration de quotas de boursiers avec la loi Ore relative à l'orientation et la réussite des étudiants du 8 mars 2018<sup>3</sup> peut expliquer cette évolution. Le Comité éthique et scientifique de Parcoursup salue leur efficacité particulièrement à partir de 2020 avec une proportion de boursiers qui passe de 20 à 25 % des lycéens admis, au niveau national : « Le CESP souligne par ailleurs la réussite de quotas à la fois réalistes et volontaristes qui encouragent les boursiers à postuler. »<sup>4</sup>

La part de néo-bacheliers détenteurs d'un **baccalauréat général** est toujours largement majoritaire (plus de 7 étudiants néo-bacheliers sur 10) et augmente régulièrement : + 1 point entre 2019 et 2020, + 1,2 point entre 2020 et 2021. Cette évolution se fait au détriment des néo-bacheliers détenteurs d'un **baccalauréat technologique**, qui voient leur part baisser chaque année, tandis que la part des

<sup>3</sup> Les quotas d'étudiants boursiers s'appliquent dans les formations publiques sélectives et non sélectives et dans certains établissements d'enseignement privé en convention avec l'État. Les formations doivent ajouter 2% au pourcentage de boursiers parmi les candidats. Ainsi, pour une formation qui attire 10% de boursiers sur Parcoursup, son quota sera fixé à 12%. Le seuil minimum imposé par les recteurs s'élève à 5%, quelle que soit la formation.

<sup>4</sup> Parcoursup à la croisée des chemins, 3e rapport annuel au Parlement du Comité éthique et scientifique de Parcoursup, février 2021



**baccalauréats professionnels** est plutôt stable. Cela pose question, dans la mesure où la proportion de bacheliers technologiques en Île-de-France est plutôt en hausse (18,3 % en 2019, 19,8 % en 2020 et 19,3 % en 2021<sup>5</sup>).

La part de néo-bacheliers **sans mention** a beaucoup diminué entre 2019 et 2020, perdant 15 points. Cela s'explique sans doute par les conditions d'obtention du baccalauréat pendant la pandémie, particulièrement favorables. En 2021, la part de néo-bacheliers sans mention continue de diminuer mais dans une moindre mesure. Cette année encore, l'examen s'est passé dans des circonstances particulières, avec une part importante de contrôle continu.

### **Une mobilité croissante des étudiants**

La part des néo-bacheliers admis issus de la même académie diminue chaque année (-4,3 points entre 2019 et 2021), ce qui indique un recrutement plus large des élèves, entre les académies franciliennes mais également en dehors de l'Île-de-France. En effet, la part d'étudiants admis issus d'une académie non francilienne est passée de 15,1 % en 2019 à 15,6 % en 2020 et 17,1 % en 2021.

Cette évolution est contre-intuitive, car le nombre de places en enseignement supérieur en Île-de-France est faible au regard du nombre de candidats, notamment depuis que les élèves nés au moment du boom démographique des années 2000 ont passé le bac. On pourrait s'attendre à une stabilité de la mobilité vers l'Île-de-France, d'autant plus que la loi du 8 mars 2018 relative à l'orientation et à la réussite des étudiants a instauré un pourcentage maximum d'élèves originaires d'autres régions pour les formations universitaires non sélectives des académies franciliennes. Cette hausse s'explique peut-être par l'augmentation de la part des formations sélectives entre 2019 et 2021, qui n'appliquent pas ces quotas. Entre 2020 et 2021 cependant, la proportion de places proposées dans des formations sélectives n'a pas augmenté (59 % des places proposées sur Parcoursup). Et cette information n'est pas disponible pour 2019.

Il est également possible que les filières non sélectives peu attractives recrutent plus largement en dehors de l'Île-de-France, si les candidats franciliens ne permettent pas de remplir les effectifs.

Dans le même ordre d'idée, même si cela ne concerne que les étudiants en STS (section de technicien supérieur) et en CPGE (classe préparatoire aux grandes écoles), la part des admis issus du même établissement diminue légèrement chaque année, traduisant le fait que la sélection se réalise de plus en plus en dehors de l'établissement.

## **1.2 - De nouvelles formations intègrent la plateforme chaque année**

En 2020, les formations suivantes sont apparues dans Parcoursup :

- Au sein des formations sanitaires, 6 nouveaux diplômes ont intégré la plateforme, ce qui représente 1 226 places<sup>6</sup> ;
- Au sein des formations sociales, le D.E. (diplôme d'état) d'éducateur technique spécialisé (10 places) ;
- Les formations en sciences politiques de L'Institut d'études politiques de Paris et celui de Saint Germain en Laye<sup>7</sup> ;
- Des formations Bac+3 à Paris Dauphine (813 places) et à l'école Polytechnique (10 places) ;
- De nouveaux DU (diplômes d'université) : la mûrissierie à l'université d'Evry Val d'Essonne, qui propose un accompagnement au projet d'orientation (150 places) ;

<sup>5</sup> Estimation réalisée à partir des indicateurs de valeur ajoutée des lycées (education.gouv.de), traitement L'Institut Paris Region

<sup>6</sup> Les bacheliers peuvent postuler à six nouvelles formations sanitaires sur Parcoursup en 2020 :

- Certificat de capacité d'Orthophoniste (120 places)
- Certificat de capacité d'Orthoptiste (171 places)
- D.E Audioprothésiste (35 places)
- D.E Ergothérapeute (182 places)
- D.E Pédiacre-Podologue (340 places)
- D.E Psychomotricien (378 places)

<sup>7</sup> Sciences Po Paris dispose de 7 campus en réseau : Dijon, Le Havre, Menton, Nancy, Paris, Poitiers et Reims. En 2020, ils sont tous regroupés sous Sciences Po Paris dans Parcoursup, qui totalise ainsi 950 places. Ce n'est plus le cas en 2021, d'où un écart en nombre de places très important puisqu'il n'y en a plus que 246 en 2021. La différence correspond aux places dans les autres campus pour lesquels les vœux sont formulés dans leur région. Source : <https://www.sciencespo.fr/college/fr/campus.html>

- Des formations des écoles supérieures de cuisine de niveau bac+3 à l'école Ferrandi (194 places) ;
- Parmi les écoles supérieures d'art, cinq nouveaux établissements ont intégré la plateforme (l'école nationale des arts décoratifs et 4 écoles privées, principalement dans le domaine de l'audiovisuel), ce qui accroît considérablement l'offre de formation présente sur la plateforme (1 223 places) ;
- Les formations de niveau bac+5 dispensées par l'Institut national de conservation du patrimoine en conservation et restauration des biens culturels (21 places).

En 2020 également, l'accès aux études de médecine, maïeutique, odontologie, pharmacie, et kinésithérapie connaît une transformation importante, permettant à des étudiants aux profils plus diversifiés de tenter d'accéder en deuxième année.

### **Encadré : Accès aux études de santé**

*Alors qu'en 2019, les étudiants souhaitant se former en Médecine, Maïeutique, Odontologie, Pharmacie, Kinésithérapie (MMOPK) s'inscrivaient en première année commune aux études de santé (Paces), en 2020 il existe deux possibilités principales pour accéder à de telles études.*

*Le **Pass (Parcours d'accès spécifique santé)**, qui regroupe environ 60 % des places, et les **L.as (Licences avec option « Accès santé »)** qui représentent environ 40 % des places. Des passerelles existent également via les formations paramédicales.*

*Le **Pass** s'adresse aux étudiants convaincus de leur vocation pour les métiers du secteur médical. La formation est majoritairement axée sur le domaine de la santé, mais les étudiants doivent choisir une mineure dans une autre discipline (droit, psycho, biologie, physique-chimie...).*

*La **L.as** s'adresse davantage aux étudiants qui sont tentés par plusieurs voies. En effet, la santé sera alors considérée comme une "mineure". Les étudiants, à l'issue de première année de L.as peuvent candidater en deuxième année des filières MMOPK ou, si leur goût pour la médecine n'est pas confirmé, poursuivre leur cursus dans le domaine principal de la licence.*

*Pour résumer, le Pass est une licence santé avec une mineure généraliste, tandis que la L.as est une licence généraliste avec une mineure santé. Cette réforme a pour objectif de diversifier les modalités de recrutement dans les formations MMOPK et de favoriser la réussite des étudiants dans leur parcours de formation.*

*A savoir, il n'est pas possible de redoubler l'année de Pass, afin d'éviter aux étudiants de perdre une ou deux années d'études, comme cela était permis avec la Paces. Ils pourront ainsi s'inscrire en 2<sup>ème</sup> année de licence s'ils ne sont pas reçus au concours de fin d'année.*

En 2021, les filières proposées sont sensiblement les mêmes que lors des rentrées précédentes. Les formations suivantes font leur entrée sur la plateforme :

- Les formations des **écoles nationales vétérinaires** (40 places) ;
- Certaines **licences professionnelles** (60 places). Pendant longtemps les licences professionnelles étaient accessibles après un bac+2, notamment un BTS ou un DUT. Aujourd'hui, certaines forment des étudiants dès le baccalauréat et deux d'entre elles recrutent sur Parcoursup.

La licence pro Commercialisation des produits et services sportifs proposée par l'Institut libre d'éducation physique supérieur de Cergy-Pontoise propose 40 places en 2021. Elle a admis 25 étudiants, parmi lesquels la majorité des néo-bacheliers venaient d'obtenir un baccalauréat général (81 %).

La licence pro Métiers des arts culinaires et des arts de la table de CY Cergy Paris Université propose 20 places en 2021. Les néo-bacheliers admis étaient principalement détenteurs d'un baccalauréat professionnel (80 %).

Outre les nouvelles formations accessibles via Parcoursup, certaines filières voient le nombre de places offertes augmenter.

Les formations en IFSI (institut de formation en soins infirmiers), préparant au **DE infirmier**, ont vu le nombre de places croître de 16 % entre 2019 et 2021 (soit 750 places supplémentaires), en lien avec la crise sanitaire liée au Covid 19 et le plan Ségur qui en a découlé à l'échelle nationale.

Le nombre de places pour les formations des **écoles de commerce** s'est vu multiplié par plus de 5 entre 2019 et 2020 et a encore augmenté entre 2020 et 2021. La part des bachelors proposés était stable, autour de 22 % en 2019 et 2020 et atteint 29,1 % en 2021. L'augmentation du nombre de places en écoles de commerce sur Parcoursup s'explique par l'arrivée d'écoles de commerce et de management sur la plateforme : elles sont passées de 6 en 2019 à 22 en 2020 et 26 en 2021.

Le nombre de places en **école d'ingénieur** s'accroît aussi, avec près de 700 places supplémentaires en 2021 pour les formations bac+5. Il s'agit bien d'une augmentation du nombre de places de formation, car le nombre d'écoles est stable depuis 2019.

Les places proposées en bachelors des formations d'ingénieurs augmentent également, même si ce diplôme est moins proposé que dans les écoles de commerce : la part des bachelors parmi les formations d'ingénieur augmente chaque année. Elle est passée de 3,2 % en 2019 à 5,1 % en 2020 puis 6,5 % en 2021.

Le nombre de places en **Diplôme d'Université** a également augmenté. Nous distinguons les diplômes d'université « thématiques » des diplômes d'université « orientation » qui s'adressent aux candidats dont le projet d'études n'est pas encore mûr.

Parmi les diplômes d'université « thématiques »,

- le DU d'initiation au chinois à l'Institut national des langues et civilisations orientales (Inalco) propose en 2021 250 places, soit 50 places supplémentaires.
- le DU Design global (bac+5) à CY École de design apparaît sur la plateforme et propose 80 places.

Parmi les diplômes d'université « orientation »,

- de nouveaux DU Passeport pour réussir et s'orienter (Paréo) intègrent la plateforme et offrent ainsi plus de 660 places, contre 450 en 2020 ;
- le DU Evry « la mûriserie » en 2020 est rebaptisé en 2021 « Prep'avenir » et propose moins de places, 100 au lieu de 150 ;
- les formations supérieures de spécialisation apparaissent, au sein du conservatoire national des arts et métiers (Cnam) et de CY Cergy Paris Université. Il s'agit de formations bac+1 conduisant à un diplôme d'établissement, conçues dans un objectif d'insertion professionnelle et définies en lien avec les acteurs du monde professionnel et associatif et les administrations publiques. Elles permettent aussi la poursuite d'étude en 2e année de formation du supérieur.

Au Cnam, 86 places sont proposées en 2021 : 20 dans l'accompagnement professionnel et bien-être des personnes âgées et 66 en informatique (développement et exploitation, intégration web, support et conseil digital).

À l'université de Cergy, 96 places sont ouvertes, 24 dans les métiers de la construction et du patrimoine, 72 dans la sécurité informatique ou la sécurité privée. Ces formations à Cergy étaient identifiées en 2020 comme des DU accessibles via une commission d'accès à l'enseignement supérieur (CAES), destinée à aider les candidats qui n'ont pas reçu de proposition d'admission et qui souhaitent entrer dans l'enseignement supérieur à trouver une formation au plus près de leur projet et en fonction des places disponibles.

Le DU Digital U à l'université Gustave Eiffel (15 places en 2020 et 2021) a des objectifs très similaires : accompagner l'évolution des activités professionnelles liées au numérique, acquérir un bagage technique et/ou continuer des études, promouvoir des pédagogies innovantes.

- des DU fléchés CAES persistent, à l'université Sorbonne Paris Nord - Antenne de Bobigny (Métiers du Sanitaire et Médico-Sociaux, 40 places) et à l'université Gustave Eiffel (création d'un DU PrépaRéo de 24 places, aux objectifs très similaires à ceux des Paréo).

Certaines filières ont vu le nombre de places offertes sur Parcoursup baisser, entre 2019 et 2020. C'est le cas, au sein des **formations sociales**, des formations suivantes :

- D.E Assistant de Service Social : le nombre de places passe de 506 à 372 (- 26 %)
- D.E Éducateur de Jeunes Enfants : le nombre de places passe de 604 à 511 (- 15 %)
- D.E Éducateur Spécialisé : le nombre de places passe de 809 à 658 (- 19 %).

En 2021, le nombre de places augmente pour le D.E Éducateur de Jeunes Enfants (+ 12 places) et le D.E Éducateur Spécialisé (+ 36 places). Les D.E Assistant de Service Social proposent 11 places de moins.

Le nombre de places en **Institut d'études politiques** semble baisser entre 2020 (où les IEP intègrent la plateforme) et 2021, passant de 1 050 places à 346 pour les IEP de Paris et Saint-Germain-en-Laye. Cette baisse est artificielle, liée à la différence de classement des places de l'IEP de Paris (cf note page 3). À périmètre constant, le nombre de places des IEP franciliens est stable : celui de Paris propose 950 places et celui de Saint-Germain-en-Laye propose 100 places en 2020 et 2021.

## 2 - Une répartition géographique hétérogène de l'offre de formation

La carte de l'offre de formation disponible sur Parcoursup montre de grandes disparités entre les bassins d'emploi et de formation. À l'est et au sud de la région, la variété des formations proposées (Ifsi, BTS, BUT et CPGE principalement) est limitée et le nombre de places est réduit. Cela implique un choix d'orientation post-bac très contraint pour les lycéens qui ne souhaitent pas s'éloigner de leur famille ou n'ont pas les moyens de supporter le coût d'un logement étudiant ou des temps de transport importants.

### 2.1 - Un tiers des bassins de formation et d'emploi offre toutes les grandes filières

La préparation au DE d'infirmier, dans les Ifsi, est la seule formation proposée dans tous les bassins. Ce n'est pas le cas des autres formations sanitaires et sociales, pour lesquelles l'offre est plus hétérogène : elles sont proposées dans 12 bassins, et certaines dans un seul établissement, à l'instar du D.E Audioprothésiste.

On trouve également des STS dans tous les bassins, mais toute l'offre de STS n'est pas présente<sup>8</sup>. Par exemple, dans le bassin Est 77, on peut préparer un BTS Bâtiment ou un BTS Travaux publics au lycée Les Pannevelles à Provins, un BTS Gestion de la PME au lycée Thibault de Champagne toujours à Provins ou un BTS Management commercial opérationnel au lycée Henri Becquerel de Nangis.

On trouve des CPGE dans 21 bassins sur 25, mais toutes ne sont pas, là aussi, proposées. Par exemple, dans le bassin Grand Paris Sud Est Avenir (EPT 11), il existe seulement une CPGE Lettres, au lycée Léon Blum de Créteil. Cependant, la desserte en transports en commun de ce bassin permet un accès à d'autres CPGE avec plus de facilité que dans les bassins ruraux.

On trouve des BUT dans 18 bassins. Là encore, comme les STS ou les CPGE, toutes les filières ne sont pas proposées à chaque fois<sup>9</sup>. C'est le cas également des licences, qu'il est possible de préparer dans 13 bassins d'emploi, y compris dans les bassins Centre 77 et Sud 77 avec les antennes à Melun de Paris 2 Panthéon-Assas et à Fontainebleau de l'UPEC (Université Paris-Est Créteil).

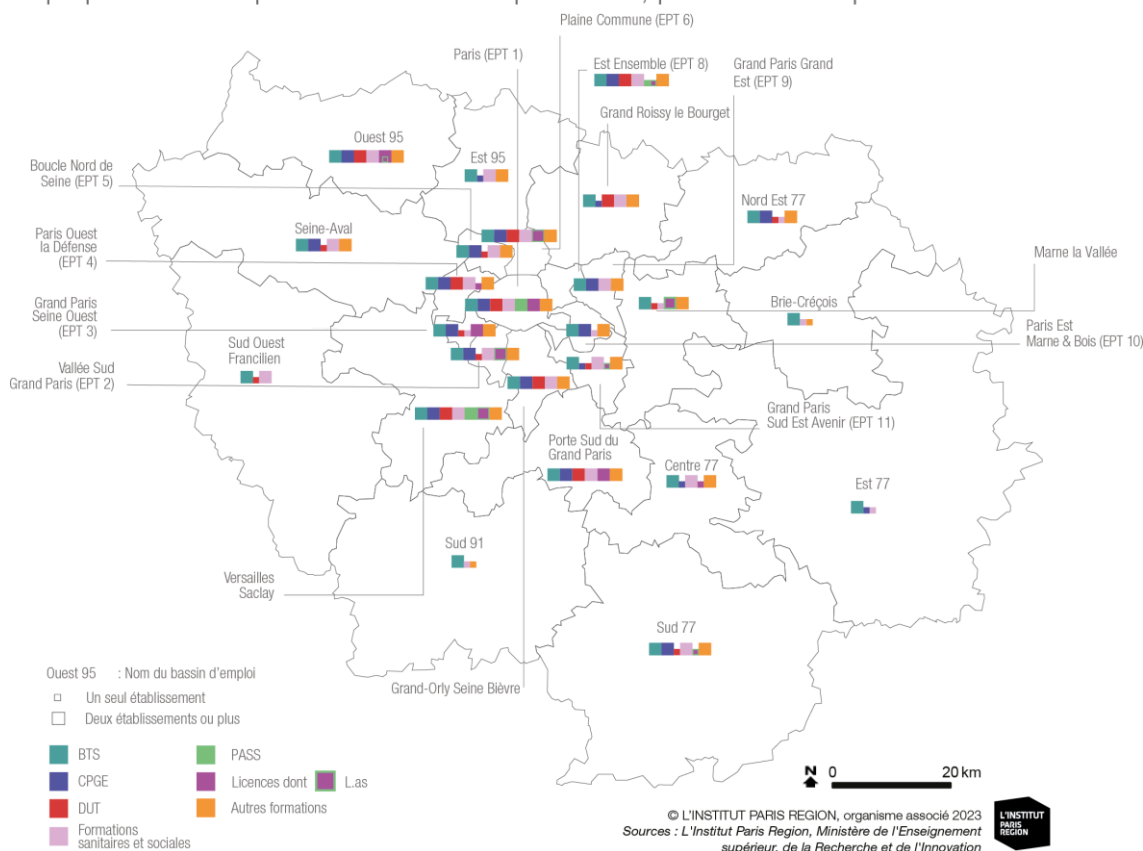
Depuis 2020, l'accès aux études de médecine a évolué et s'est élargi avec les licences L.as (cf. encadré 1). Alors qu'en 2019, les Paces ne sont proposées que dans 4 bassins, les licences L.as se trouvent en 2021 dans 12 bassins. Les Pass sont dispensés dans 3 bassins seulement et pas 4 comme on s'y attendrait : en effet, l'UPEC, qui avait en 2019 une Paces, n'a pas créé de Pass avec la réforme des études de médecine mais une L.as Sciences pour la santé. D'autres universités de médecine en France se sont organisées de cette façon, comme l'université de Caen Normandie ou l'Université Claude Bernard Lyon 1.

---

<sup>8</sup> On peut préparer 9 BTS agricoles, 42 BTS production et 36 BTS services différents en Île-de-France.

<sup>9</sup> On peut préparer 18 BUT production et 12 BTS services différents en Île-de-France.

## Grandes catégories de formations proposées sur la plateforme Parcoursup en 2021, par bassin d'emploi



## 2.2 - Des tensions inégalement réparties sur le territoire

Dans les bassins proposant une faible diversité de formations, la capacité d'accueil est plutôt faible. Ainsi, ce sont les bassins du croissant ouest-sud-est qui sont les moins dotés, allant de 167 places pour Brie créçois à 482 pour Sud ouest francilien. Les bassins du croissant ouest-nord sont bien mieux dotés, notamment Ouest 95 avec Cergy-Pontoise et son université, qui compte 6 672 places.

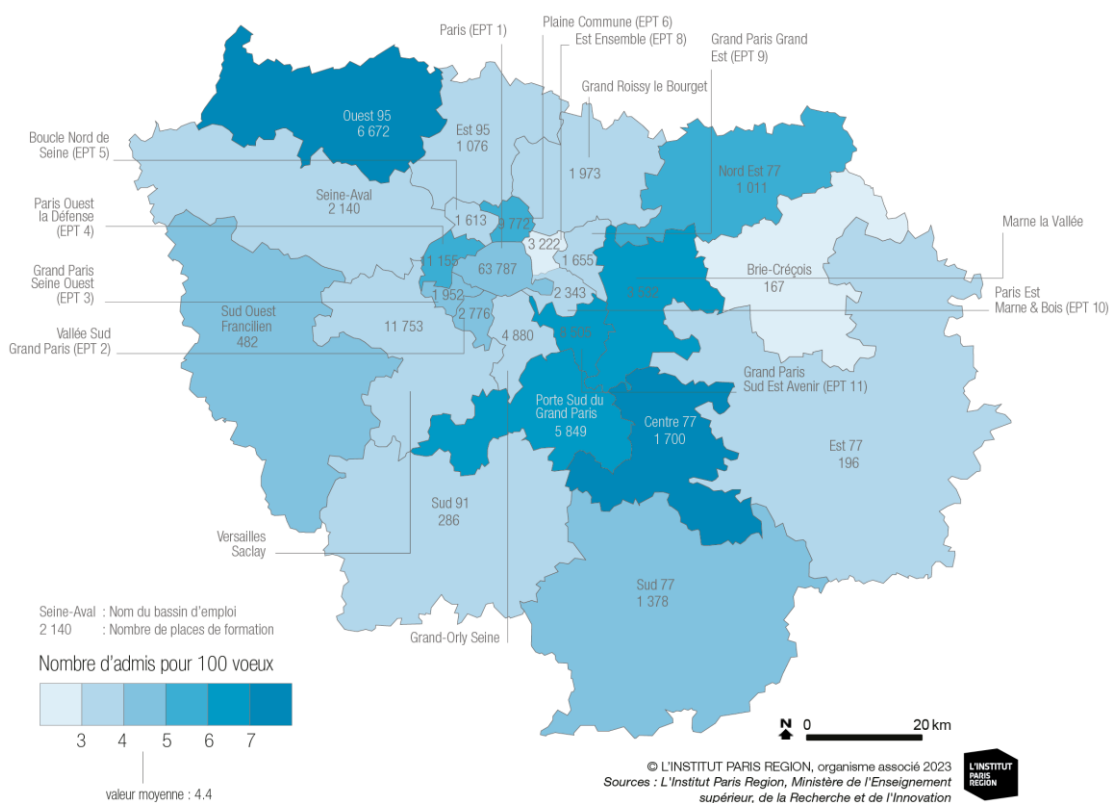
Les bassins plus centraux, correspondant à l'agglomération parisienne, ont une offre plus importante avec plus de 2 000 places chacun, mis à part Boucle nord de Seine (EPT 5), Est ensemble (EPT 8) et Grand Paris Seine ouest (EPT 3). Les bassins avec une offre très large sont ceux qui disposent d'une université, au premier rang desquels se trouve Paris avec plus de 63 000 places.

Le nombre d'admis pour 100 vœux varie beaucoup selon les bassins d'emploi : les zones dans lesquelles le nombre d'admis pour 100 vœux est le plus favorable sont le Centre 77 (8 %), l'Ouest 95 (7,8 %) et Marne la Vallée (6,7 %).

Les bassins pour lesquels ce ratio est le moins favorable sont Est Ensemble EPT 8 (1,9 %), Brie-Créçois (3,0 %) et Seine Aval (3,1 %).

Lorsque le ratio du nombre d'admis pour 100 vœux est faible, on considère qu'il y a une tension (tons clairs sur la carte). On la mesure, mais on ne peut pas connaître ses composantes. Elle peut être liée à une capacité d'accueil trop peu importante dans le bassin (dans le cas de Brie créçois par exemple), mais également à une capacité d'accueil faible dans les autres bassins ou à la notoriété de certaines formations très demandées. Sans connaître l'établissement d'origine des étudiants, il est difficile d'avoir une analyse satisfaisante.

Nombre d'admis rapporté au nombre de vœux et capacité d'accueil des formations franciliennes accessibles en première année via Parcoursup, par bassin d'emploi, en 2021



## 2.3 - Une hausse des capacités de formation variable selon les bassins

L'augmentation du nombre de places sur Parcoursup entre 2019 et 2021 ne s'est pas répartie de façon égale pour l'ensemble de la région. La capacité d'accueil a augmenté, en moyenne, de 8,5 %. Mais dans la même période, certains bassins ont perdu des places de formation (en bleu).

**Dans les bassins dont l'offre de formation diminue, la baisse concerne principalement des formations universitaires (Porte Sud du Grand Paris et Plaine commune) ou des formations sociales (Vallée Sud Grand Paris).**

Dans les bassins dans lesquels l'offre de formation est limitée, à savoir Brie Créçois et Sud 91, la diminution de la capacité de formation est peu significative : 2 places dans le premier cas, 7 dans le second.

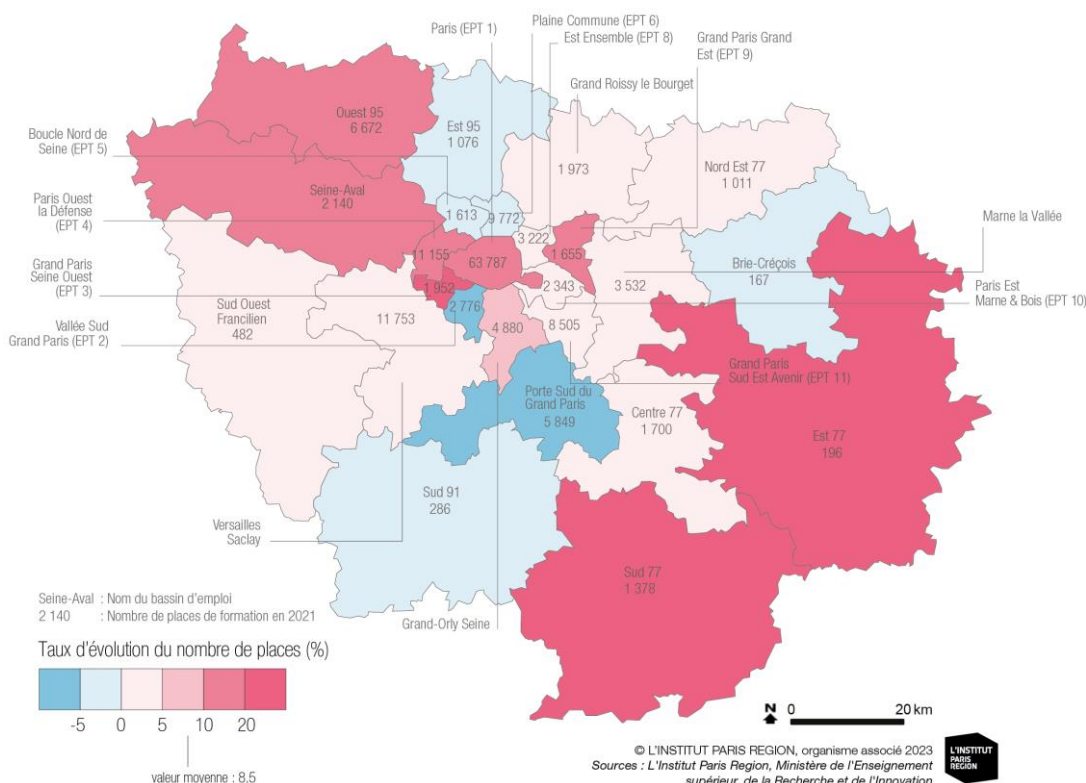
Dans les autres bassins, la baisse globale recouvre des augmentations et des diminutions de la capacité d'accueil, plus ou moins sensibles. Ci-dessous sont décrites les évolutions majeures.

Le bassin Porte Sud du Grand Paris voit son offre de formation baisser de 530 places depuis 2019. Cette évolution est le résultat d'une diminution sensible de l'offre de formation universitaire (près de 600 places sont supprimées, principalement en Droit économie gestion et en Sciences technologies

santé), que ne compense pas la création de STS dans plusieurs lycées. La capacité d'accueil de l'Ifsi CH Sud Francilien (CHSF) et de l'Irfase qui prépare aux DE sociaux augmente légèrement (+ 40 places).

Le bassin Plaine commune (EPT 6) perd 84 places depuis 2019. Cela correspond à une baisse de la capacité d'accueil de l'Université Paris 8 et de l'Université Sorbonne Paris Nord dans certaines licences Arts-lettres-langues. Dans la même période, des lieux de formation apparaissent : il est désormais possible de préparer un DE de pédicure-podologue (55 places) et des diplômes de niveau bac+5 en restauration à l'Institut national du patrimoine (22 places).

Dans le bassin Vallée Sud Grand Paris (EPT 2), la baisse importante (-184 places) de la capacité de formation tient principalement au nombre de places proposés à l'Institut de travail social et de Taux d'évolution de la capacité d'accueil entre 2019 et 2021 et capacité d'accueil des formations franciliennes accessibles en première année via Parcoursup, par bassin d'emploi, en 2021



recherches sociales : - 56 places pour le DE Assistant de service social, - 76 places pour le DE Éducateur de Jeunes Enfants et - 99 places pour le D.E Éducateur Spécialisé. Dans le même temps, deux lycées professionnels apparaissent, proposant en tout 22 places en mention complémentaire.

Dans le bassin Boucle Nord de Seine (EPT 5), l'offre baisse peu, avec 25 places en moins. Cela tient à une capacité d'accueil légèrement en baisse dans certains lycées proposant des BTS. Les 3 IFSI présents dans ce bassin augmentent légèrement leur offre de formation.

Le bassin Est 95 voit fermer l'Ifsi CHS Roger Prevot et perd ainsi 57 places de DE Infirmier, malgré l'augmentation de la capacité d'accueil des deux autres Ifsi du bassin. Dans la même période, 35 places de BTS Gestion de la PME sont créées.

**Dans les bassins proposant plus de places sur Parcoursup en 2021, l'écart est principalement le fait d'écoles de commerce et de nouvelles formations sanitaires et sociales.**

Entre 2019 et 2021, l'offre de formation ne varie pas pour le bassin Est ensemble (EPT 8).

Les bassins dont l'offre s'accroît le plus (en rose vif et rose soutenu) connaissent une augmentation supérieure ou égale à 10 %.



Le taux de croissance le plus important est celui de Grand Paris Seine Ouest (EPT 3) avec 53 %. Celui-ci est dû principalement à l'intégration à la plateforme de l'Essca School of Management (410 places) à Boulogne-Billancourt et de l'école de design Strate (130 places) à Sèvres. Un BTS est créé au Lycée professionnel Les Cotes De Villebon et l'IUT de Ville d'Avray ouvre 50 places supplémentaires. Dans le même temps, l'Ifsi Ambroise Paré ferme 20 places.

Est 77 gagne 46 places de formation par rapport à 2019, soit 31 %, correspondant à l'ouverture d'un BTS Management commercial international à Nangis et à quelques places supplémentaires à l'Ifsi du CH de Provins et dans la CPGE du lycée internat d'excellence de Sourdon.

Le bassin Sud 77 gagne 280 places, correspondant principalement à la création de l'antenne de l'UPEC à Fontainebleau avec un parcours Sciences politiques et aux 68 places supplémentaires dans l'Ifsi du centre hospitalier du sud Seine-et-Marne.

Paris Ouest La Défense (EPT 4) gagne plus de 1 700 places entre 2019 et 2021. Cette augmentation s'explique essentiellement par l'arrivée d'écoles de commerce sur Parcoursup : Ecole de Management Léonard de Vinci, EDC Paris BS, ICN Business school, IESEG School of management. À cela s'ajoute la création de l'Ifsi Hôpital Stell, l'intégration d'Yschools, école supérieure de tourisme et la création de deux mentions complémentaires dans des lycées professionnels de Nanterre et Puteaux.

Le bassin Seine Aval gagne 280 places de formation, par l'intégration sur la plateforme de CY École de design, de la préparation du DE Ergothérapeute et DE Psychomotricien du Centre Hospitalier Intercommunal de Meulan-Les Mureaux ou encore de Sciences Po Saint-Germain-en-Laye. Un BTS agricole est également créé au lycée de Maule.

Grand Paris Grand Est (EPT 9) voit le nombre de places proposé sur Parcoursup croître principalement avec l'intégration de l'Institut de Travail Social et de Recherche Sociale à la plateforme, ainsi qu'une augmentation du nombre de places à l'Esiee, école d'ingénieurs et dans les deux Ifsi, dans une moindre mesure.

L'Ouest 95 et Paris ont quasiment le même taux de croissance entre 2019 et 2021, à savoir 13,9 % et 13,7 % respectivement. Mais cela correspond à 800 places pour le premier et près de 8 000 pour le second.

L'Ouest 95 doit l'augmentation du nombre de places à l'accroissement des formations d'ingénieurs de CY Tech. En 2019, il y avait déjà des formations d'ingénieur avec l'EISTI Cergy-Paris mais avec beaucoup moins de places. CY Tech réunit en 2021 l'Eisti mais également l'UFR Eco et gestion et l'UFR Sciences et techniques de CY Cergy Paris université, et propose un nombre de places de formation bien supérieur. Une autre école d'ingénieurs apparaît en outre en 2021 sur la plateforme, l'Ecam EPMI.

L'augmentation du nombre de places accessibles sur Parcoursup à Paris colle à l'intégration à Parcoursup de nouvelles formations : les écoles de commerce et de management beaucoup plus nombreuses qu'auparavant, l'accès à certaines formations sanitaires à l'instar du DE pédicure-podologue, les formations des écoles supérieures de cuisine, Sciences Po Paris, plusieurs formations supérieures d'art.

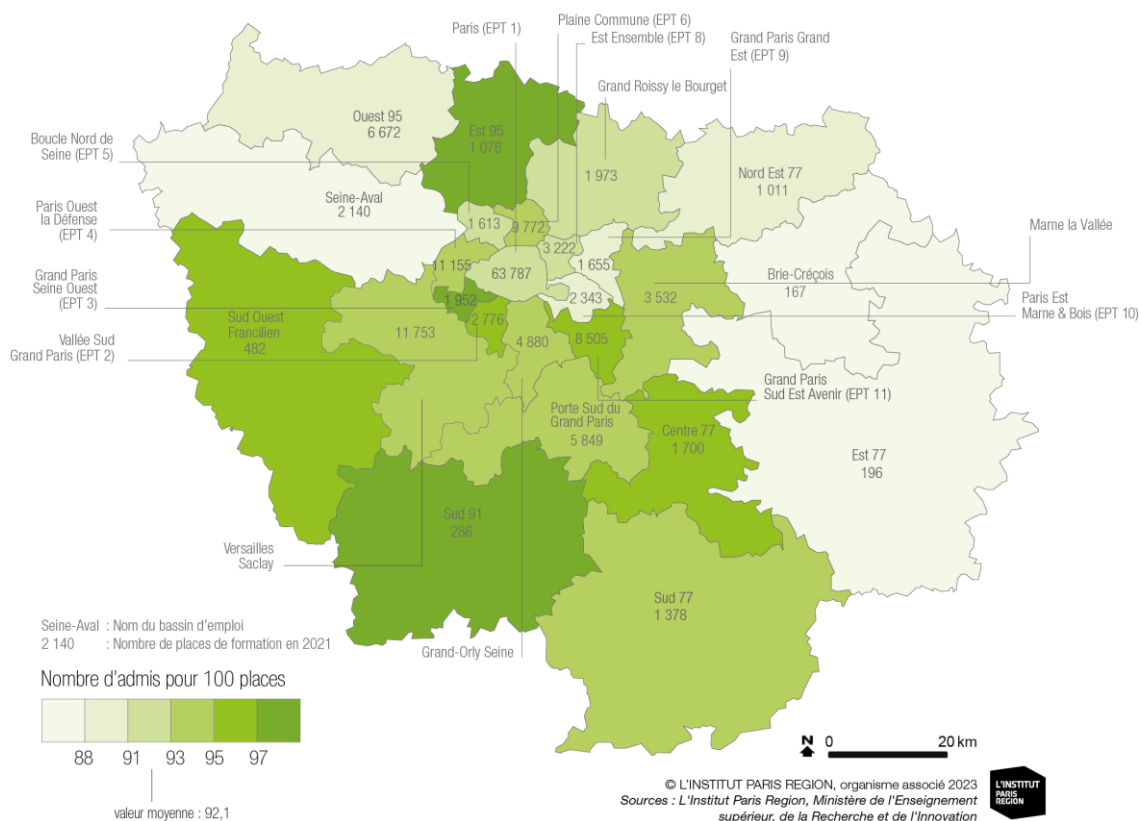
Certains lieux de formation voient leur capacité d'accueil augmenter, comme les Ifsi dépendant de l'AP-HP. Des mentions complémentaires, dispensées par des lycées professionnels sont créées. Les universités, enfin, voient leur capacité d'accueil croître, à l'instar de Sorbonne Université. Enfin, Paris-Dauphine intègre la plateforme.

Les places supplémentaires proposées dans le bassin Grand Paris Sud Est Avenir (EPT 11) sont le fait de l'apparition sur la plateforme de l'Institut de formation en ergothérapie de l'université Paris 12 ainsi que de l'augmentation de la capacité d'accueil des trois Ifsi du territoire.

## 2.4 - Des taux de remplissage inégaux et difficiles à interpréter

Le taux de remplissage correspond au nombre d'admis pour 100 places. La carte ci-dessous montre des disparités entre les bassins. Ceux qui ont une offre de formation faible se situent aux deux extrêmes : soit ils font partie des bassins avec un taux de remplissage bas, soit ils font partie de ceux qui ont un taux de remplissage parmi les plus élevés. Il est difficile d'en expliquer les ressorts sans

Taux de remplissage et capacité d'accueil des formations franciliennes accessibles en première année via Parcoursup, par bassin d'emploi, en 2021

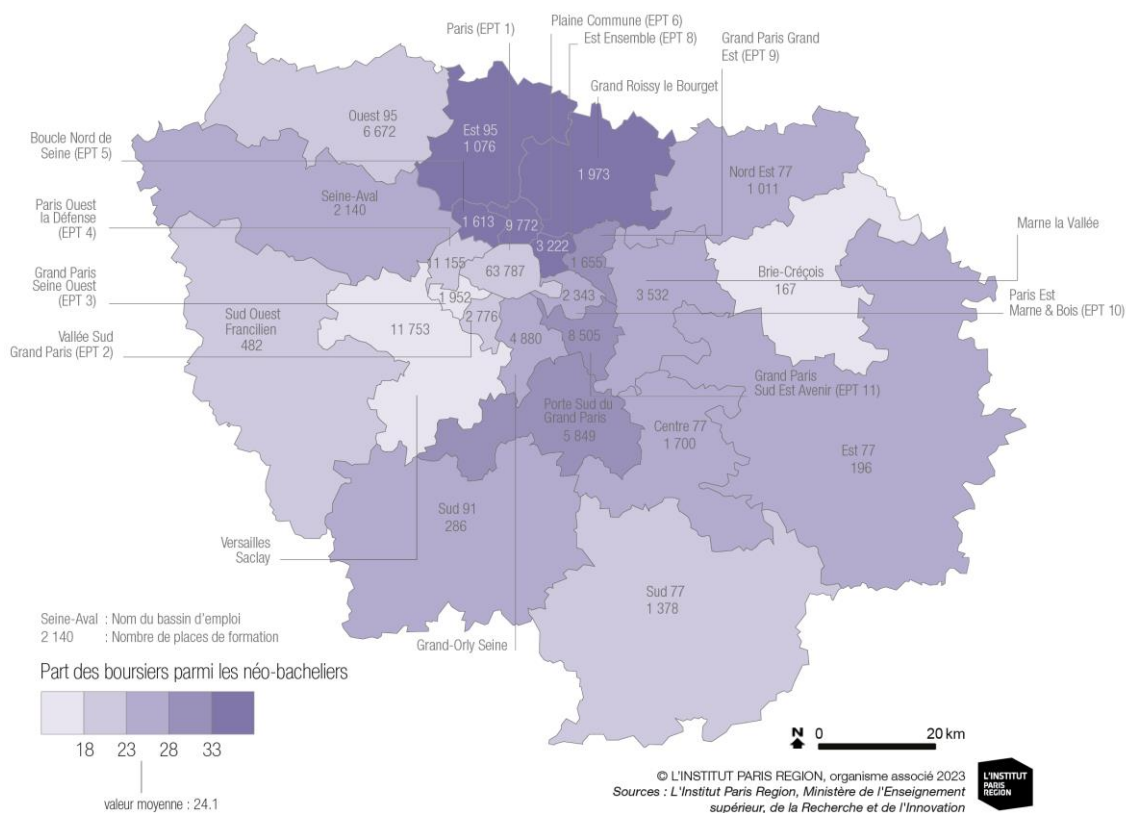


entrer dans le détail des formations proposées, plus ou moins attractives.

## 2.5 - Une répartition des étudiants boursiers reflétant la géographie sociale de la région

Les bassins de formation dans lesquels la part de boursiers parmi les néo-bacheliers admis est la plus importante sont les bassins situés au nord de Paris. Les bassins Est 95, Grand Roissy le Bourget, Est ensemble (EPT 8), Plaine commune (EPT 6) et Boucle Nord de Seine (EPT 5) comptent entre 34 et 47 % de boursiers. Cela correspond aux territoires dans lesquels la population est jeune et socialement plus défavorisée.

## Part d'étudiants boursiers parmi les néo-bacheliers admis et capacité d'accueil des formations franciliennes accessibles en première année via Parcoursup, par bassin d'emploi, en 2021



## 2.6 - Une attractivité variable selon les territoires

La carte ci-après indique l'origine des étudiants néo-bacheliers admis avec les diagrammes. Le fond de carte, lui, rappelle le découpage de la région en trois académies<sup>10</sup>.

La part d'étudiants néo-bacheliers restant dans l'académie dans laquelle ils ont passé le baccalauréat est variable selon les bassins. Paris fait figure d'exception, avec un taux de 25 % seulement, en raison de la forte densité d'établissements supérieurs dans cette académie, ainsi que la notoriété et l'unicité de certains. La part d'étudiants originaires des autres académies franciliennes est ainsi beaucoup plus importante que dans les autres bassins (51 %), tout comme la part des étudiants originaires d'une autre académie française ou de l'étranger (23 %).

Deux autres bassins recrutent largement des néo-bacheliers des autres académies franciliennes, Plaine Commune (EPT 6) et Grand-Orly Seine Bièvre (EPT 12).

Dans le premier bassin, ce sont surtout les IUT de Saint-Denis et de Villetaneuse qui recrutent en dehors de l'académie, ainsi que l'école d'ingénieurs Sup Galilée et les licences de Sciences humaines et sociales de l'université Paris 8.

Dans le second, ce sont principalement les nombreuses écoles d'ingénieurs qui admettent des étudiants d'autres académies franciliennes, telles que l'Epita, l'Efrei ou l'ESTP. Elles admettent également une part importante d'étudiants venant d'autres académies françaises ou de l'étranger.

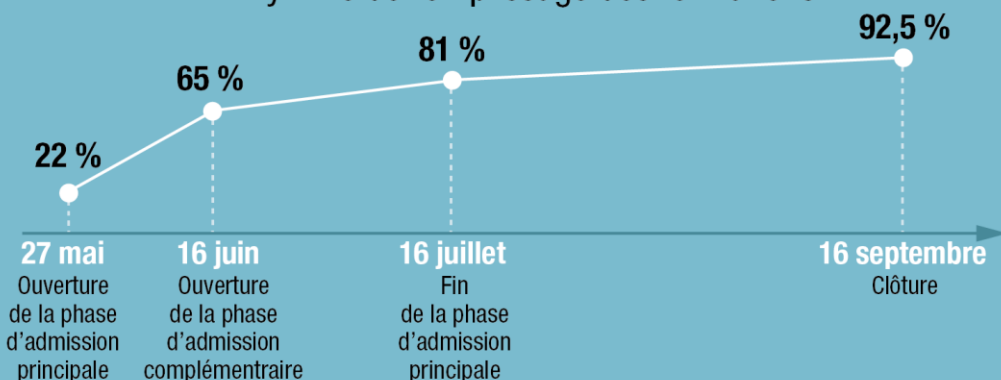
<sup>10</sup> Quelques bassins de formation sont à cheval sur plusieurs académies, tels que Grand Roissy le Bourget, Porte sud du Grand Paris ou encore Marne la Vallée, dont une commune fait partie de l'académie de Versailles tandis que le reste du bassin fait partie de l'académie de Créteil.



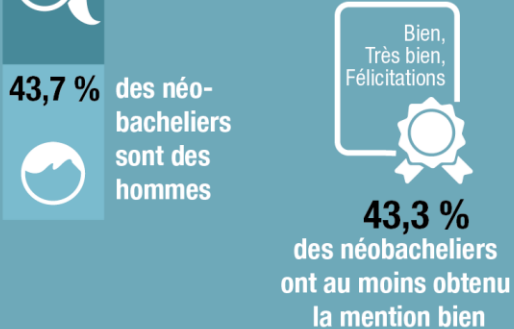
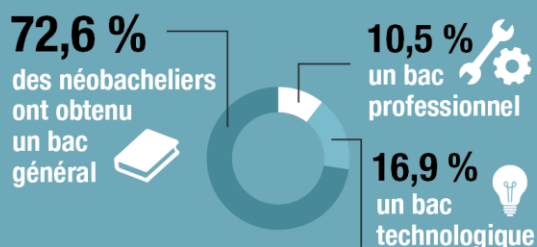
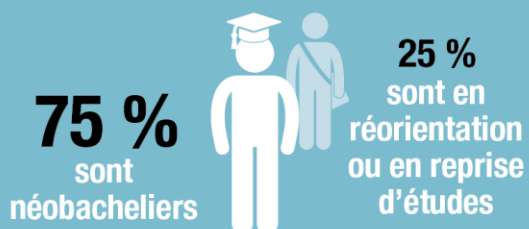


# Parcoursup 2021

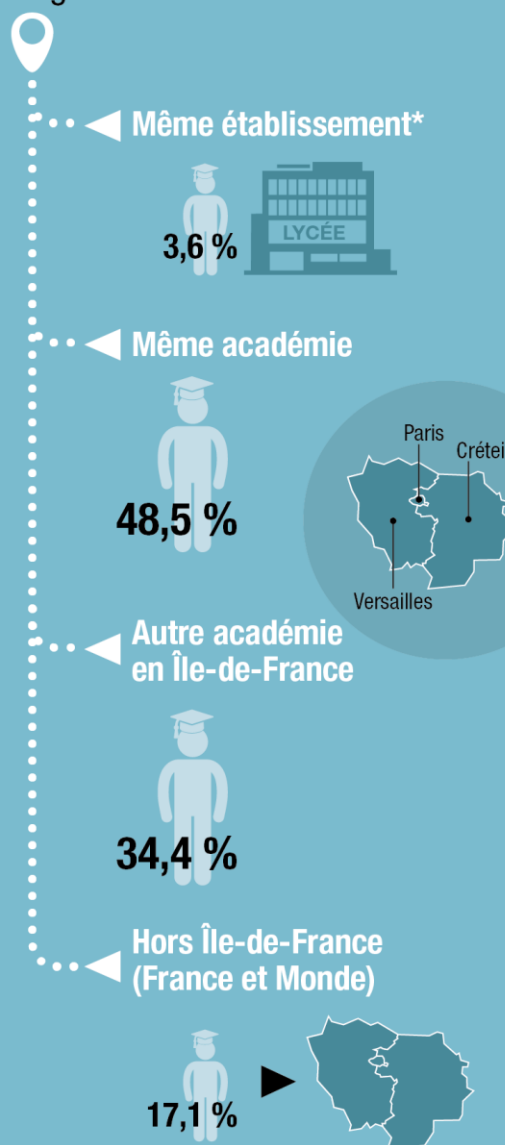
## Rythme de remplissage des formations



## Caractéristiques des étudiants admis



## Origines des néobacheliers admis



## 3 - Vœux et admissions :

# les caractéristiques des candidats de la session 2021

Les données en open data sont disponibles pour chaque formation de chaque établissement présent sur la plateforme. Elles ne permettent pas d'avoir une connaissance fine des candidats, cependant l'étude comparée des vœux et des admis fournit quelques enseignements.

### 3.1 - Certaines formations peinent à remplir leurs classes tandis que d'autres dépassent leur capacité d'accueil

En moyenne, plus d'un étudiant sur cinq est admis au moment de l'ouverture de la phase d'admission principale de Parcoursup, soit fin mai 2021. Cette proportion augmente au fur et à mesure de la progression de la procédure. 65 % des admissions sont décidées au moment des épreuves de baccalauréat, 81 % mi-juillet au moment de la fin de la procédure principale. Mais elle augmente encore, jusqu'à la clôture de la procédure, pour atteindre 93 %.

Le rythme de remplissage est très différent selon les formations : certaines ont presque 50 % d'admis ou plus dès l'ouverture, tandis que d'autres n'ont toujours pas atteint ce seuil à la fin de la procédure principale.

Parmi les premières se trouvent les formations d'ingénieurs et les formations valant grade de licence. C'est le cas également les écoles d'architecture, du paysage ou de conservation du patrimoine, des écoles de commerce et des écoles supérieures d'art.

Les secondes, qui peinent à remplir leurs classes, regroupent les mentions complémentaires, les diplômes d'établissement et les formations de technicien supérieur. Ces deux derniers n'atteignent pas 50 % de leur capacité, même au moment de la clôture de la procédure.

Dans l'ensemble, les formations ne sont pas complètement remplies : en moyenne, 92,5 étudiants sont admis pour 100 places. Selon la filière de formation le taux de remplissage (le nombre d'étudiants admis rapporté au nombre de places) est très variable.

Certaines formations, comme les bachelors en école de commerce et de management ou les BTS agricoles remplissent leur promotion à moins de 60 %, tandis que d'autres, les plus nombreuses, dépassent 95 % ou davantage. C'est le cas des licences Staps, des formations en école d'architecture, du paysage ou de conservation du patrimoine et des CPES qui atteignent quasiment 100 %. Les BUT Services, Sciences Po et les études en école vétérinaire atteignent 100 % ou dépassent même leur capacité d'accueil. [Le détail de ces données est disponible dans le tableau 1c en annexe.]

### 3.2 - Moins d'élèves en réorientation parmi les admis qu'au sein des vœux

La proportion de vœux émanant d'étudiants en réorientation<sup>12</sup> est de 28,6 %, pour seulement 24,7 % parmi les étudiants admis. Cette tendance, visible ici pour l'ensemble des formations, à favoriser les candidats néo-bacheliers, se retrouve pour la plupart des formations, avec des écarts très variables.

---

<sup>12</sup> Dans les données disponibles en open data, les candidats que nous appelons « en réorientation » sont identifiés par la différence entre l'ensemble des candidats et les néo-bacheliers. Cette notion regroupe les candidats déjà inscrits dans l'enseignement supérieur en 2020/2021 (63 % des candidats en réorientation), auxquels s'ajoutent les candidats inscrits en classe de mise à niveau en 2020/2021 (6 %) et les candidats qui n'étaient pas scolarisés en 2020/2021 et qui s'inscrivent sur la plateforme pour reprendre des études dans l'enseignement supérieur (31 %). Source : Les bilans académiques Parcoursup Année 2021, juillet 2022, Sous-direction des systèmes d'information et des études statistiques MESR - SIES

Pour les formations très sélectives, telles que les CPGE ou les licences Pass<sup>13</sup>, on compte davantage d'étudiants néo-bacheliers admis qu'au sein des vœux, alors que la part des néo-bacheliers est déjà très importante. À titre d'exemple, on compte 13 % de vœux d'étudiants en réorientation en CPGE scientifique et 4 % parmi les admis. Ces chiffres sont respectivement 21 % et 8 % pour les licences Pass. Les licences L.AS voient également beaucoup moins de candidats en réorientation ou en poursuite d'études au sein des vœux : 36 % contre 22 % parmi les admis.

Pour les formations courtes et sélectives, telles les BTS, l'écart est également important : en moyenne, 34 % des vœux pour un BTS production sont issus d'étudiants en réorientation ou en poursuite d'études, et ils ne sont que 23 % parmi les admis.

C'est le cas également pour les BUT mais l'écart est moins important : 21 % d'élèves en réorientation ou poursuite d'études parmi les vœux et 16 % parmi les admis.

Pour certaines, formations, le décalage est inverse : on compte plus d'étudiants en réorientation parmi les admis qu'au sein des vœux. C'est le cas des formations du secteur social : toutes ont une part d'élèves en réorientation plus importante parmi les admis que parmi les vœux, mais c'est particulièrement important pour le DE assistant de service social (61 % de réorientation parmi les vœux, 68 % parmi les admis) et le DE éducateur de jeunes enfants (44 % de réorientation parmi les vœux, 48 % parmi les admis).

Les licences Lettres, arts et langues comptent également plus d'élèves en réorientation parmi les admis que parmi les vœux, tout comme les BPJEPS (Brevet professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport) et DEJEPS (Diplôme d'État de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport).

### **3.3 - Une orientation toujours marquée par les stéréotypes de genre**

Pour l'ensemble des formations, la proportion d'étudiantes est la même, que l'on observe les vœux ou les admis : elles sont un peu plus nombreuses que les hommes, 56 %.

Certaines formations sont particulièrement féminisées. Au sein des formations sanitaires et sociales, les DN Made et les formations des écoles nationales vétérinaires, plus de 3 étudiants sur 4 sont des étudiantes.

A l'inverse, certaines formations recrutent peu de femmes : les CPGE scientifiques, les formations d'ingénieurs, les licences Staps, les DEUST, les CUPGE, les CMI (Cursus master en ingénierie) et les mentions complémentaires comptent moins de 35 % de femmes.

Les BTS production, les BUT production et les BPJEPS et DEJEPS en dénombrent moins de 20 %.

Ces écarts sont dus essentiellement aux vœux d'orientation.

Seules certaines formations admettent plus de femmes en proportion, qu'elles ne reçoivent de vœux : c'est le cas des bachelors en école d'ingénieurs. Les femmes sont peu représentées parmi les vœux (14,5 %) et plus nombreuses parmi les admises (23,5 %). Cela répond peut-être au souhait des formations de féminiser les effectifs, habituellement très masculins en école d'ingénieur. Toutefois, ce n'est pas le cas en CPGE scientifique, où l'on compte 34 % d'étudiantes admises et 36 % dans les vœux.

Les autres formations pour lesquelles on trouve plus de femmes parmi les admis que parmi les vœux n'ont pas une proportion de femmes particulièrement faible ; il est difficile de trouver une explication, autre que la qualité des dossiers des étudiant(e)s. Les licences L.AS, les formations en école d'architecture, du paysage ou de conservation du patrimoine ou à Sciences Po comptent ainsi 6 à 8 points de plus d'admises que de vœux. L'écart est très important pour les formations des écoles nationales vétérinaires (90 % d'admises contre 76 % de vœux) et les formations valant grade de licence ou formations bac+3 (67 % d'admises contre 50 % de vœux).

---

<sup>13</sup> Les licences PASS ne sont pas identifiées comme des formations sélectives par la plateforme Parcoursup. Mais de fait, elles sont sélectives, dans la mesure où la demande de formation est bien supérieure au nombre de places offertes.

D'autres formations comptent moins de femmes parmi les admises qu'au sein des vœux. Les licences professionnelles, les formations des écoles supérieures de cuisine, les classes préparatoires aux études supérieures, les licences Sciences technologie santé comptent entre 5 et 8 points de moins d'étudiantes parmi les admis. Les écoles supérieures d'art comptent beaucoup moins de femmes parmi les admis : 39 % contre 53 % des vœux.

### **3.4 - Une partie des formations recrutent plus de néo-bacheliers boursiers qu'elles ne reçoivent de vœux**

La part de boursiers parmi l'ensemble des néo-bacheliers est de 24 %, au sein des vœux et parmi les admis. Cependant, il existe un écart pour certaines formations entre la part de boursiers parmi les candidats et parmi les admis.

Parmi les formations qui admettent un peu plus de néo-bacheliers boursiers par rapport aux vœux, on note les formations des écoles vétérinaires, qui en accueillent 15 %, les cycles pluridisciplinaires d'études supérieures (13 % d'étudiants néo-bacheliers boursiers) et les mentions complémentaires (49 % d'étudiants néo-bacheliers boursiers). Toutes les licences admettent également un taux de boursiers supérieur à celui qui est observé au niveau des vœux : + 3 points en Arts, lettres et langues, + 3,3 points en Droit économie gestion, + 0,4 point en Sciences Technologie Santé et + 1,8 point en Sciences humaines et sociales.

Les licences font d'ailleurs partie des formations qui admettent un taux de boursier supérieur à la moyenne (pour Arts, lettres et langues, et Droit économie gestion) avec les BTS (sauf les BTS agricoles), les BUT, les formations du secteur sanitaire, les DU, les mentions complémentaires, les DCG (Diplôme de comptabilité et gestion) et les années préparatoires.

À l'inverse, les formations pour lesquelles peu de néo-bacheliers boursiers postulent en recrutent encore moins. Il s'agit des formations des écoles supérieures de cuisine, qui admettent 2 % d'étudiants néo-bacheliers boursiers et des BPJEPS et DEJEPS (6 %). Les écoles de commerce et de management accueillent également peu de boursiers, en raison probablement du coût de la formation. Certaines d'entre elles ont créé des dispositifs d'aide financière à destination des élèves boursiers, mais il est difficile de savoir dans quelle mesure ils sont identifiés par les lycéens.

### **3.5 - Des ambitions très liées au passé scolaire**

Les vœux émis par les néo-bacheliers émanent pour 7 sur 10 de bacheliers généraux. Ils sont un peu plus nombreux parmi les admis avec 73 %. La part de néo-bacheliers technologiques et de néo-bacheliers professionnels diminue donc, entre les vœux et les admis, pour atteindre 17 % de néo-bacheliers technologiques parmi les admis et 10 % de néo-bacheliers professionnels.

Les formations qui admettent une forte proportion de néo-bacheliers généraux sont, logiquement, les formations les plus générales : CPGE, licences, accès aux études de médecine, Sciences Po, écoles de commerce et écoles d'ingénieurs, CPES etc.

On peut noter cependant que les CPGE économiques et commerciales admettent une part non négligeable de néo-bacheliers technologiques : 11 % alors qu'elle n'est que de 4 % au sein des vœux.

Les BTS admettent de nombreux néo-bacheliers technologiques et professionnels : à titre d'exemple, les BTS services comptent parmi les admis 42 % de néo-bacheliers technologiques et 41 % de néo-bacheliers professionnels.

Les BUT admettent une moitié de néo-bacheliers technologiques et une autre moitié de néo-bacheliers généraux.

En effet, depuis 2013, les formations en IUT se sont vu assigner des quotas de bacheliers technologiques et les formations au BTS des quotas de bacheliers professionnels à atteindre, en accord avec les recteurs d'académie, quotas variant sensiblement selon les établissements mais devant tendre en moyenne vers 50 %.

Les formations du secteur sanitaire comptent parmi les admis plus de néo-bacheliers généraux que dans les vœux (11 points de plus). Et ce décalage se fait au détriment des néo-bacheliers professionnels. Parmi les admis on compte ainsi 40 % de néo-bacheliers généraux, 37 % de néo-bacheliers technologiques et 23 % de néo-bacheliers professionnels.



Pour les formations du secteur social, on observe une part de néo-bacheliers professionnels plus importante au sein des vœux que parmi les admis. Les admis néo-bacheliers comptent ainsi 39 % de néo-bacheliers technologiques. Le reste se répartit de façon égale entre les néo-bacheliers généraux et les néo-bacheliers professionnels.

Les mentions complémentaires comptent 79 % de néo-bacheliers professionnels. C'est tout à fait logique car ce diplôme permet, après un baccalauréat professionnel, d'ajouter une spécialisation à une qualification de base, afin d'améliorer l'adaptation à l'emploi. Elles comptent également 19 % de néo-bacheliers technologiques et 2 % de néo-bacheliers généraux.

### **3.6 - Parmi les admis néo-bacheliers, presque la moitié a eu une mention bien ou très bien au baccalauréat**

En moyenne, 22 % des néo-bacheliers admis n'ont pas eu de mention au baccalauréat, tandis que 43 % ont eu une mention bien ou très bien.

Les formations dans lesquelles on trouve une part importante de néo-bacheliers avec mention bien ou très bien sont les CPGE (entre 78 et 88 %), les Pass (plus de 80 %), Sciences Po (99 %), les formations valant grade de licence<sup>14</sup> (98 %), CPES (94 %) et l'école vétérinaire (98 %). Soit des formations très sélectives.

Les formations dans lesquelles la proportion de néo-bacheliers sans mention est élevée sont surtout des formations destinées à aider les étudiants dans leur parcours, telles que les DU (59 %) et les mises à niveau (49 %). On y trouve également les mentions complémentaires (67 %), les BPJEPS et DEJEPS (52 %) et les licences professionnelles (55 %).

### **3.7 - La moitié des néo-bacheliers reste dans son académie d'origine**

Près de la moitié des étudiants néo-bacheliers sont admis dans un établissement de leur académie d'origine. Plus du tiers intègrent un établissement d'une autre académie francilienne. 17 % viennent d'une autre académie française ou de l'étranger.

4 % restent dans l'établissement dans lequel ils ont passé le baccalauréat. Ceci ne concerne que les étudiants en BTS ou en CPGE, qui se préparent en lycée pour la grande majorité. Ainsi 8,5 % des admis en CPGE ont obtenu leur baccalauréat dans le même établissement, et ce taux monte à 17 % pour les BTS. Il atteint même 23,5 % pour les BTS production, probablement parce que les équipements nécessaires pour ces études, spécifiques et coûteux, ne se trouvent pas dans tous les lycées et limitent ainsi le champ des établissements susceptibles de préparer ce type de BTS.

Les néo-bacheliers qui restent dans leur académie d'origine sont admis principalement en BTS, en Staps, en licence professionnelle et mention complémentaire. Pour les BTS et les mentions complémentaires, cela s'explique par l'offre répartie dans l'ensemble de la région : il y a des BTS dans tous les bassins d'emploi franciliens et des mentions complémentaires dans 23 bassins sur 25.

On pourrait donc s'attendre à ce que la part d'étudiants de la même académie soit importante également en CPGE (présentes dans 21 bassins sur 25), or ce n'est pas le cas. Pour les CPGE, cette proportion est proche de la moyenne, alors qu'elle varie entre 63 % et 70 % pour les BTS. Cela tient à la sélectivité et à la réputation des établissements proposant des CPGE. Par ailleurs, le profil des élèves de CPGE se distingue de celui des élèves de BTS peut-être également par leur capacité à s'inscrire dans un établissement loin de leur domicile. Autrement dit, le choix de certains élèves, plus contraints financièrement, se réalise certainement davantage en fonction de l'offre de formation proche du domicile de leurs parents, avec un choix parfois très restreint.

---

<sup>14</sup> Le grade de licence indique que le cursus est reconnu par l'État comme un diplôme de niveau licence, ce qui n'est pas le cas de tous les bachelors, pour lesquels l'appellation n'est pas réglementée.

Les formations qui admettent le plus d'étudiants mobiles au sein de la région sont les licences Pass, les diplômes d'établissement et les formations des écoles supérieures de cuisine, soit des formations peu répandues. Ces diplômes d'établissement sont proposés par le CNAM, PSL (Université Paris sciences et lettres) et l'Esaj (école supérieure d'architecture des jardins), situés à Paris. C'est aussi le cas de l'école de cuisine Ferrandi.

Les licences Pass sont proposées dans cinq établissements seulement, même si ceux-ci se répartissent dans les trois académies franciliennes.

Les formations qui recrutent le plus en dehors de l'Île-de-France sont Sciences Po et l'école vétérinaire de Maisons-Alfort (plus de 60 % des admis ont passé leur baccalauréat en dehors de la région). C'est lié à la rareté et à la réputation de ces établissements : il n'y a que cinq écoles vétérinaires en France et Sciences Po Paris bénéficie d'une meilleure image que les autres établissements de son réseau.

Les DN Made, les écoles d'architecture, du paysage ou de conservation du patrimoine et CPES recrutent aussi largement en dehors de la région (47 ou 48 %). Même si les formations proposées existent également dans le reste de la France, le prestige des établissements (écoles supérieures d'arts appliqués Boule ou Duperré, lycée Henri IV par exemple) ou les mentions proposées expliquent cette attractivité.

Pour les formations universitaires non sélectives mais en tension, un taux maximum de candidats qui ne résident pas dans la région académique est appliqué à la procédure d'admission. En Île-de-France, sur 500 formations non sélectives dispensées dans des établissements universitaires en 2022, 54 % apparaissent en forte tension puisque 5 % au plus de leurs places peuvent être proposées à des étudiants résidant dans une autre région<sup>15</sup>.

---

<sup>15</sup> Recueil des actes administratifs spécial n°IDF-040-2022-05 du 20/05/2022

# Conclusion

Les données disponibles en open data sur les vœux de poursuite d'études et de réorientation dans l'enseignement supérieur et les réponses des établissements permettent un suivi, depuis 2019, de l'évolution de l'offre de formation en première année ainsi que de la demande des étudiants pour une part très importante de l'enseignement supérieur.

L'augmentation du nombre de places en enseignement supérieur offertes sur Parcoursup entre 2019 et 2021 tient à la fois à l'intégration de nouvelles formations à la plateforme, comme les IEP, certaines formations sanitaires, des écoles de commerce, des écoles d'art mais également à l'augmentation du nombre de places dans certaines formations. Le nombre de places proposées en Ipsi a ainsi crû à la suite de la pandémie de Covid-19. L'augmentation du nombre de places en école de commerce sous l'effet notamment de l'intégration de nouvelles écoles à la plateforme constitue une autre évolution notable.

Malgré l'accroissement de l'offre, le nombre de vœux par place, augmente encore. Il traduit un intérêt grandissant des candidats, lié à la couverture plus importante des formations existantes mais indique également une multiplication des vœux dans l'espoir d'obtenir une place en première année d'enseignement supérieur, dans un contexte où le nombre de candidats est lui aussi en forte augmentation.

La cartographie de l'offre de formation en enseignement supérieur illustre les déséquilibres territoriaux dans ce domaine et le choix parfois très contraint qui se présente aux candidats, notamment lorsqu'ils n'ont pas la possibilité de s'éloigner de leur domicile.

L'analyse croisée des vœux et des admissions pour les néo-bacheliers montre certains effets de la sélection des établissements, parfois encadrées par la loi en matière de quotas de boursiers ou d'accueil de bacheliers professionnels ou technologiques. L'attractivité de la région en matière d'enseignement supérieur est mise en évidence, avec la moitié des néo-bacheliers restant dans leur académie, et un étudiant admis sur six originaire d'une académie non francilienne ou de l'étranger.

En revanche, l'absence d'information sur l'origine géographique des candidats et des admis (lycée d'origine ou mieux, commune de résidence) empêche l'identification fine des territoires très contraints, pour lesquels des solutions seraient à imaginer afin de faciliter leur accès à l'enseignement supérieur. Les données disponibles ne permettent pas non plus d'analyser le profil des candidats en réorientation ou en reprise d'études, et ce alors qu'ils représentaient plus du quart des inscrits sur la plateforme en 2021, soit près de 100 000 candidats.

## Bibliographie et données utilisées

De Berny Corinne, La poursuite d'études supérieures, une demande sociale très forte en Île-de-France, L'Institut Paris Region, décembre 2022

Lauricella Marie, Parcoursup : réguler et rationaliser l'accès à l'enseignement supérieur, Dossier de veille de l'ifé n° 142 ; janvier 2023

Parcoursup à la croisée des chemins, 3e rapport annuel au Parlement du Comité éthique et scientifique de Parcoursup, février 2021

Préfecture de la Région Île-de-France, Recueil des actes administratifs spécial n°IDF-040-2022-05, 20 mai 2022

-----  
Les bilans académiques Parcoursup Année 2021, juillet 2022, Sous-direction des systèmes d'information et des études statistiques MESR - SIES

Parcoursup 2021 - vœux de poursuite d'études et de réorientation dans l'enseignement supérieur et réponses des établissements : [https://data.enseignementsup-recherche.gouv.fr/explore/dataset/fr-esr-parcoursup\\_2021/information/](https://data.enseignementsup-recherche.gouv.fr/explore/dataset/fr-esr-parcoursup_2021/information/)

## Glossaire

BPJEPS - Brevet professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport. En formation initiale, il se prépare en un an après le baccalauréat.

BTS - Brevet de technicien supérieur. Il se prépare en 2 ans après le baccalauréat, en lycée ou en école dans le cadre des STS (section de technicien supérieur).

BUT - Bachelor universitaire de technologie. Il se prépare en 3 ans après le baccalauréat en IUT (Institut universitaire de technologie).

CMI - Coursus master en ingénierie. Il se prépare en 5 ans au sein des universités du réseau Figure®.

CNAM - Conservatoire national des arts et métiers

CPES - Cycle pluridisciplinaire d'études supérieures. Il s'agit d'un cursus généraliste et pluridisciplinaire en 3 ans, porté par des partenariats locaux entre des lycées publics dotés de CPGE (classes préparatoires aux grandes écoles) et des établissements d'enseignement supérieur.

CPGE - Classe préparatoire aux grandes écoles.

CUPGE - Cycle universitaire préparatoire aux grandes écoles. Préparé en deux ou trois ans à l'université, le CUPGE s'apparente à une CPGE universitaire.

DCG - Diplôme de comptabilité et de gestion. Il se prépare en 3 ans et donne le grade de licence.

DE - Diplôme d'État

DEJEPS - Diplôme d'État de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et du Sport. En formation initiale, il se prépare en deux ans après le baccalauréat.

DN Made - Diplôme national des métiers d'art et du design. Il se prépare en 3 ans et ce cursus a pour but l'acquisition de connaissances et de compétences professionnelles dans les différents champs des métiers d'art et du design.

DEUST - Diplôme d'études universitaires scientifiques et techniques. En 2 ans, ce diplôme vise à permettre aux étudiants de s'insérer sur le marché de l'emploi ou de poursuivre des études.

DU - Diplôme d'université.

IEP - Institut d'études politiques ou « Sciences po »

Ifsi - Institut de formation en soins infirmiers

L.AS - Licence option accès santé. Cf. Encadré 1

Pass - Parcours d'accès spécifique santé. Cf. Encadré 1

Staps - Sciences et techniques des activités physiques et sportives. Les licences Staps associent de la pratique sportive, des enseignements scientifiques et une formation professionnelle.

# Tableaux de données

Tableau 1 a : Chiffres-clés des filières principales proposées sur la plateforme Parcoursup en 2019

	Nombre de places	Nombre de vœux par place	Nombre d'admis pour 100 vœux	Part de néo-bacheliers parmi les admis	Nombre d'admis pour 100 places (taux de remplissage)
<b>Ensemble des formations</b>	<b>138 113</b>	<b>18,3</b>	<b>5,0</b>	<b>75,1</b>	<b>91,9</b>
BTS agricole	483	5,7	11,4	68,1	64,8
BTS production	6 081	17,5	5,2	80,1	91,2
BTS services	15 949	30,3	3,2	76,5	96,2
BUT production	4 276	23,2	4,3	82,0	99,8
BUT services	4 286	30,0	3,3	83,5	99,9
CPGE économique et commerciale	3 766	22,9	3,8	96,1	85,9
CPGE littéraire	2 613	14,4	5,8	95,4	83,5
CPGE scientifique	7 674	25,5	3,7	97,3	94,6
Formation secteur sanitaire	5 077	59,7	1,8	43,5	107,9
Formation secteur social	1 919	7,7	11,9	35,6	92,4
Licence Arts Lettres Langues	21 234	6,5	11,6	59,3	75,8
Licence Droit Économie Gestion	18 784	15,0	6,5	82,1	98,2
Licence Sciences Technologie Santé	10 495	17,3	5,6	70,2	95,9
Licence Sciences humaines et sociales	14 901	11,4	8,3	63,2	94,5
<i>dont Staps</i>	2 389	13,3	7,4	91,2	98,3
PACES - Première année commune aux études de santé *	7 910	10,5	9,1	90,1	95,7
DN Made - Diplôme national des métiers d'art et du design	1 304	34,2	2,9	67,9	98,2
École d'architecture, du paysage ou de conservation du patrimoine	937	16,2	6,2	72,7	100,2
École de commerce et de management	1 085	3,8	11,7	82,3	44,2
<i>dont bachelors (bac+3)</i>	240	1,9	22,8	79,4	42,5
Formations d'ingénieurs	4 646	20,6	4,5	97,0	93,1
<i>dont bachelors (bac+3)</i>	148	1,5	10,0	81,8	14,9
DU - Diplôme d'université	858	2,8	35,2	54,7	98,9
DEUST - Diplôme d'études universitaires scientifiques et techniques	163	21,3	4,7	72,8	99,4
Technicien supérieur (Formation professionnelle)	95	1,4	29,0	92,1	40,0
Diplôme d'établissement	140	2,8	15,6	44,3	43,6
Mise à niveau	249	8,5	8,4	71,9	71,5
Mention complémentaire	1 344	3,8	23,5	88,2	90,4
École supérieure d'art	36	29,0	3,4	11,1	100,0
DCG - Diplôme de comptabilité et de gestion	678	21,1	4,1	83,4	86,0
BPJEPS + DJEPS - Brevet professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport + Diplôme d'État de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et du Sport	72	14,9	7,0	56,0	104,2
Année préparatoire	194	11,5	8,3	89,2	95,4
Classe préparatoire aux études supérieures	109	12,0	8,0	83,8	96,3
CPES - Cycle pluridisciplinaire d'études supérieures	150	25,4	3,9	95,3	99,3
CUPGE - Cycle universitaire préparatoire aux grandes écoles	135	39,1	2,1	73,9	82,2
C.M.I - Coursus Master en Ingénierie	322	17,4	4,4	78,7	77,3

\* N'existe plus à partir de 2020. Remplacée par Pass et L.AS

Tableau 1 b : Chiffres-clés des filières principales proposées sur la plateforme Parcoursup en 2020

	Nombre de places	Nombre de vœux par place	Nombre d'admis pour 100 vœux	Part de néo-bacheliers parmi les admis	Nombre d'admis pour 100 places (taux de remplissage)
<b>Ensemble des formations</b>	<b>146 887</b>	<b>19,6</b>	<b>4,9</b>	<b>76,2</b>	<b>93,7</b>
BTS agricole	458	7,9	8,8	76,4	69,4
BTS production	6 104	18,0	5,2	83,9	93,7
BTS services	16 585	32,0	2,9	80,3	93,0
BUT production	4 315	23,5	4,2	82,6	99,3
BUT services	4 240	33,5	2,9	86,7	98,8
CPGE économique et commerciale	3 784	22,8	4,0	96,5	90,4
CPGE littéraire	2 612	13,9	5,9	94,2	82,2
CPGE scientifique	7 626	27,3	3,5	96,6	94,9
Formation secteur sanitaire	6 794	41,0	2,4	46,0	97,4
Formation secteur social	1 551	7,5	13,6	47,6	102,1
Licence Arts Lettres Langues	19 768	7,9	11,7	59,8	92,6
Licence Droit Économie Gestion	18 807	15,7	6,2	82,0	97,5
Licence Sciences Technologie Santé	16 349	23,0	4,3	79,7	98,7
Licence Sciences humaines et sociales	15 007	13,1	7,3	64,7	96,1
<i>dont Staps</i>	2 444	20,5	4,9	91,5	100,9
Pass - Parcours d'Accès Spécifique Santé *	4 905	29,2	3,6	91,4	105,0
L.AS - Licence Accès santé *	2 728	38,7	2,5	70,8	96,3
DN Made - Diplôme national des métiers d'art et du design	1 355	35,9	2,7	75,2	97,5
École d'architecture, du paysage ou de conservation du patrimoine	1 098	15,6	6,3	72,2	98,8
École de commerce et de management	5 918	11,6	7,4	89,4	86,5
<i>dont bachelors (bac+3)</i>	1 275	4,2	15,1	79,8	63,2
Formations d'ingénieurs	4 949	22,8	4,1	97,6	94,2
<i>dont bachelors (bac+3)</i>	250	5,4	11,2	95,4	60,4
DU - Diplôme d'université	1 381	3,4	19,0	83,0	64,7
Sciences politiques *	1 050	15,7	6,2	93,4	97,3
DEUST - Diplôme d'études universitaires scientifiques et techniques	195	13,9	6,5	73,7	89,7
Technicien supérieur (Formation professionnelle)	100	3,3	14,4	77,1	48,0
Diplôme d'établissement	210	11,4	6,7	71,4	76,7
Mise à niveau	250	14,4	6,0	68,8	86,0
Mention complémentaire	1 811	3,4	10,5	89,5	36,0
École supérieure d'art	1 259	5,7	16,6	62,2	94,0
DCG - Diplôme de comptabilité et de gestion	680	19,8	4,3	85,8	86,0
Formation valant grade de licence * + Formation Bac+3	1 153	16,1	6,1	82,1	99,0
BPJEPS + DJEPS - Brevet professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport + Diplôme d'État de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et du Sport	78	27,3	3,6	42,1	97,4
Année préparatoire	244	10,0	9,5	83,5	94,7
Classe préparatoire aux études supérieures	103	10,3	9,3	77,8	96,1
CPES - Cycle pluridisciplinaire d'études supérieures	150	25,3	3,9	93,3	99,3
CUPGE - Cycle universitaire préparatoire aux grandes écoles	125	20,7	4,0	81,7	83,2
Formation des écoles supérieures de cuisine *	194	3,3	26,5	73,8	86,6
C.M.I - Cursus Master en Ingénierie	334	23,4	3,4	76,9	80,2

\* Remplace la Paces à partir de 2020

\*\* Nouveau en 2020

Tableau 1 c : Chiffres-clés des filières principales proposées sur la plateforme Parcoursup en 2021

	Nombre de places	Nombre de vœux par place	Nombre d'admis pour 100 vœux	Part de néo-bacheliers parmi les admis	Nombre d'admis pour 100 places (taux de remplissage)
<b>Ensemble des formations</b>	<b>149 875</b>	<b>21,2</b>	<b>4,4</b>	<b>75,3%</b>	<b>92,5</b>
BTS agricole	398	9,8	6,6	70,4%	64,6
BTS production	5 486	18,1	5,0	78,5%	90,4
BTS services	17 157	32,1	2,9	77,0%	93,2
BUT production	4 438	21,2	4,6	82,7%	97,5
BUT services	4 222	31,8	3,2	85,0%	100,3
CPGE économique et commerciale	3 747	34,5	2,4	94,8%	82,7
CPGE littéraire	2 616	16,1	5,4	94,8%	87,4
CPGE scientifique	7 648	31,6	3,0	95,8%	96,1
Formation secteur sanitaire	7 087	46,3	2,1	45,3%	96,3
Formation secteur social	1 586	6,3	15,1	46,2%	95,1
Licence Arts Lettres Langues	19 364	7,8	11,4	57,6%	89,2
Licence Droit Économie Gestion	20 194	14,7	6,7	79,6%	97,8
Licence Sciences Technologie Santé	16 525	29,5	3,3	81,0%	96,5
Licence Sciences humaines et sociales	15 116	14,0	6,9	64,5%	96,3
<i>dont Staps</i>	2 491	20,0	4,9	75,8%	98,2
Pass - Parcours d'Accès Spécifique Santé	4 890	51,3	1,9	92,5%	98,0
L.AS - Licence Accès santé	3 376	33,3	2,9	78,2%	96,9
DN Made - Diplôme national des métiers d'art et du design	1 360	50,5	1,9	76,8%	97,8
École d'architecture, du paysage ou de conservation du patrimoine	1 104	16,3	6,0	73,2%	98,4
École de commerce et de management	7 362	12,7	5,6	88,7%	71,3
<i>dont bachelors (bac+3)</i>	2 143	5,9	9,6	82,3%	56,9
Formations d'ingénieurs	5 640	20,2	4,4	96,4%	89,7
<i>dont bachelors (bac+3)</i>	364	7,3	9,8	89,6%	71,2
DU - Diplôme d'université	1 665	3,7	23,2	53,3%	86,7
Sciences politiques	346	67,2	1,5	89,7%	100,6
DEUST - Diplôme d'études universitaires scientifiques et techniques	157	14,5	6,7	71,9%	97,5
Technicien supérieur (Formation professionnelle)	95	2,7	14,4	81,1%	38,9
Diplôme d'établissement	210	7,9	5,8	69,8%	45,7
Mise à niveau	253	10,6	8,4	63,0%	89,7
Mention complémentaire	1 690	3,4	21,8	85,6%	74,6
École supérieure d'art	1 273	6,2	13,2	61,6%	81,5
DCG - Diplôme de comptabilité et de gestion	666	24,3	3,6	81,4%	88,1
Formation valant grade de licence + Formation Bac+3	1 180	16,4	6,1	81,8%	100,4
BPJEPS + DJEPS - Brevet professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport + Diplôme d'État de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et du Sport	82	23,9	3,7	45,8%	87,8
Année préparatoire	244	6,8	14,3	79,4%	97,5
Classe préparatoire aux études supérieures	103	13,5	6,2	77,0%	84,5
CPES - Cycle pluridisciplinaire d'études supérieures	198	23,0	4,3	94,4%	99,0
CUPGE - Cycle universitaire préparatoire aux grandes écoles	125	22,3	3,6	86,1%	80,8
Formation des écoles supérieures de cuisine	194	3,2	19,8	68,0%	64,4
C.M.I - Coursus Master en Ingénierie	219	24,2	3,5	84,4%	84,9
Formations des écoles nationales vétérinaires *	40	132,3	0,8	100,0%	100,0
Licence professionnelle *	60	4,7	13,8	79,5%	65,0

\* Nouveau en 2021

Tableau 2 a : Caractéristiques des étudiants des filières principales proposées sur la plateforme Parcoursup en 2021

	Vœux						
	Tous étudiants			Néo-bacheliers			
	Part d'étudiantes	Part de néo-bacheliers	Part d'étudiants en réorientation	Part d'étudiants boursiers (% néo-bacheliers)	Part bac général	Part bac techno	Part bac pro
<b>Ensemble des formations</b>	<b>56,4%</b>	<b>71,4%</b>	<b>28,6%</b>	<b>23,7%</b>	<b>70,5%</b>	<b>18,4%</b>	<b>11,2%</b>
BTS agricole	40,3%	47,1%	52,9%	15,2%	29,4%	31,5%	39,2%
BTS production	19,7%	66,3%	33,7%	36,4%	14,6%	36,7%	48,8%
BTS services	52,7%	66,7%	33,3%	40,8%	16,5%	44,4%	39,0%
BUT production	23,8%	76,1%	23,9%	26,5%	62,5%	35,7%	1,8%
BUT services	56,5%	80,7%	19,3%	32,2%	54,6%	42,6%	2,8%
CPGE économique et commerciale	51,4%	89,8%	10,2%	10,3%	96,1%	3,9%	0,1%
CPGE littéraire	69,5%	87,8%	12,2%	10,7%	99,7%	0,1%	0,2%
CPGE scientifique	36,0%	87,3%	12,7%	11,3%	98,1%	1,8%	0,0%
Formation secteur sanitaire	87,8%	40,6%	59,4%	40,4%	28,6%	39,5%	31,9%
Formation secteur social	86,6%	49,2%	50,8%	23,4%	28,2%	36,6%	35,2%
Licence Arts Lettres Langues	71,9%	63,0%	37,0%	24,0%	84,1%	10,5%	5,4%
Licence Droit Économie Gestion	61,6%	76,8%	23,2%	21,8%	90,1%	8,6%	1,4%
Licence Sciences Technologie Santé	59,4%	73,7%	26,3%	21,5%	94,6%	4,7%	0,8%
Licence Sciences humaines et sociales	65,6%	65,7%	34,3%	20,9%	85,1%	11,6%	3,4%
<i>dont Staps</i>	28,8%	70,8%	29,2%	17,9%	80,2%	15,6%	4,2%
Pass - Parcours d'Accès Spécifique Santé	68,8%	79,2%	20,8%	22,0%	96,3%	3,0%	0,7%
L.AS - Licence Accès santé	65,8%	63,6%	36,4%	25,2%	89,5%	8,7%	1,8%
DN Made - Diplôme national des métiers d'art et du design	72,4%	66,5%	33,5%	18,4%	57,3%	29,7%	13,0%
École d'architecture, du paysage ou de conservation du patrimoine	62,8%	70,6%	29,4%	22,1%	85,5%	10,5%	4,0%
École de commerce et de management	45,9%	90,8%	9,2%	5,0%	91,9%	7,4%	0,7%
<i>dont bachelors (bac+3)</i>	47,9%	83,8%	16,2%	10,1%	78,3%	18,3%	3,4%
Formations d'ingénieurs	24,4%	93,2%	6,8%	9,9%	97,6%	2,4%	0,0%
<i>dont bachelors (bac+3)</i>	14,5%	87,1%	12,9%	14,8%	81,2%	17,7%	1,1%
DU - Diplôme d'université	53,9%	53,0%	47,0%	29,7%	52,3%	27,6%	20,1%
Sciences politiques	62,4%	90,8%	9,2%	11,6%	99,7%	0,3%	0,0%
DEUST - Diplôme d'études universitaires scientifiques et techniques	23,8%	66,7%	33,3%	20,7%	41,6%	34,9%	23,5%
Technicien supérieur (Formation professionnelle)	9,7%	81,3%	18,7%	16,6%	77,0%	22,0%	1,0%
Diplôme d'établissement	50,8%	65,8%	34,2%	22,3%	68,3%	24,1%	7,6%
Mise à niveau	51,7%	60,8%	39,2%	18,7%	57,8%	26,3%	16,0%
Mention complémentaire	33,2%	73,0%	27,0%	42,6%	6,9%	8,5%	84,6%
École supérieure d'art	52,9%	60,1%	39,9%	12,2%	78,9%	16,2%	4,9%
DCG - Diplôme de comptabilité et de gestion	45,9%	66,9%	33,1%	34,1%	56,9%	39,3%	3,8%
Formation valant grade de licence + Formation Bac+3	49,5%	82,9%	17,1%	9,9%	98,8%	1,1%	0,1%
BPJEPS + DEJEPS - Brevet professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport + Diplôme d'État de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et du Sport	18,3%	62,7%	37,3%	22,9%	28,4%	32,3%	39,2%
Année préparatoire	59,9%	64,9%	35,1%	28,4%	75,6%	17,9%	6,5%
Classe préparatoire aux études supérieures	74,2%	84,3%	15,7%	19,0%	87,8%	8,3%	3,9%
CPES - Cycle pluridisciplinaire d'études supérieures	64,4%	87,1%	12,9%	7,6%	99,9%	0,1%	0,0%
CUPGE - Cycle universitaire préparatoire aux grandes écoles	36,5%	75,3%	24,7%	12,4%	99,2%	0,7%	0,1%
Formation des écoles supérieures de cuisine	50,0%	72,4%	27,6%	12,3%	81,6%	13,4%	5,0%
C.M.I - Coursus Master en Ingénierie	27,4%	71,2%	28,8%	15,2%	94,3%	4,4%	1,3%
Formations des écoles nationales vétérinaires	76,2%	99,4%	0,6%	9,7%	100,0%	0,0%	0,0%
Licence professionnelle	38,9%	55,5%	44,5%	22,5%	53,5%	21,0%	25,5%



Tableau 2 b : Caractéristiques des étudiants des filières principales proposées sur la plateforme Parcoursup en 2021

	Admis						
	Tous étudiants			Néo-bacheliers			
	Part d'étudiantes	Parts de néo-bacheliers	Part d'étudiants en réorientation	Part d'étudiants boursiers	Part bac général	Part bac techno	Part bac pro
<b>Ensemble des formations</b>	<b>56,3%</b>	<b>75,3%</b>	<b>24,7%</b>	<b>24,1%</b>	<b>72,6%</b>	<b>16,9%</b>	<b>10,5%</b>
BTS agricole	46,7%	70,4%	29,6%	13,8%	26,0%	28,2%	45,9%
BTS production	16,6%	78,5%	21,5%	34,9%	13,3%	32,1%	54,5%
BTS services	54,1%	77,0%	23,0%	40,3%	16,4%	42,2%	41,4%
BUT production	19,4%	82,7%	17,3%	28,8%	53,3%	45,9%	0,8%
BUT services	64,0%	85,0%	15,0%	34,8%	46,7%	51,3%	2,0%
CPGE économique et commerciale	51,8%	94,8%	5,2%	12,5%	88,6%	11,4%	0,0%
CPGE littéraire	71,2%	94,8%	5,2%	10,0%	99,8%	0,1%	0,0%
CPGE scientifique	34,0%	95,8%	4,2%	11,0%	95,6%	4,4%	0,0%
Formation secteur sanitaire	88,2%	45,3%	54,7%	33,0%	39,7%	37,4%	22,9%
Formation secteur social	89,3%	46,2%	53,8%	19,1%	30,7%	38,6%	30,6%
Licence Arts Lettres Langues	71,0%	57,6%	42,4%	27,0%	80,2%	12,4%	7,4%
Licence Droit Économie Gestion	64,2%	79,6%	20,4%	25,1%	93,0%	6,0%	1,0%
Licence Sciences Technologie Santé	54,4%	81,0%	19,0%	21,9%	95,7%	3,6%	0,8%
Licence Sciences humaines et sociales	61,9%	64,5%	35,5%	22,7%	85,2%	10,4%	4,4%
<i>dont Staps</i>	30,6%	75,8%	24,2%	19,3%	87,0%	8,1%	4,9%
Pass - Parcours d'Accès Spécifique Santé	72,4%	92,5%	7,5%	21,2%	99,6%	0,2%	0,1%
L.AS - Licence Accès santé	72,0%	78,2%	21,8%	24,3%	93,7%	5,4%	1,0%
DN Made - Diplôme national des métiers d'art et du design	75,5%	76,8%	23,2%	16,0%	49,7%	42,4%	7,9%
École d'architecture, du paysage ou de conservation du patrimoine	69,3%	73,2%	26,8%	16,2%	88,7%	8,2%	3,1%
École de commerce et de management	46,7%	88,7%	11,3%	6,0%	90,1%	9,1%	0,8%
<i>dont bachelors (bac+3)</i>	46,2%	82,3%	17,7%	10,0%	78,1%	19,3%	2,6%
Formations d'ingénieurs	23,5%	96,4%	3,6%	9,6%	95,5%	4,5%	0,0%
<i>dont bachelors (bac+3)</i>	23,5%	96,4%	3,6%	9,6%	95,5%	4,5%	0,0%
DU - Diplôme d'université	57,2%	53,3%	46,7%	32,8%	53,6%	26,9%	19,5%
Sciences politiques	70,7%	89,7%	10,3%	12,8%	100,0%	0,0%	0,0%
DEUST - Diplôme d'études universitaires scientifiques et techniques	27,5%	71,9%	28,1%	23,6%	30,0%	42,7%	27,3%
Technicien supérieur (Formation professionnelle)	10,8%	81,1%	18,9%	3,3%	90,0%	6,7%	3,3%
Diplôme d'établissement	55,2%	69,8%	30,2%	23,9%	77,6%	17,9%	4,5%
Mise à niveau	55,5%	63,0%	37,0%	20,3%	49,7%	30,1%	20,3%
Mention complémentaire	34,3%	85,6%	14,4%	49,0%	2,2%	19,0%	78,8%
École supérieure d'art	38,6%	61,6%	38,4%	9,2%	81,2%	14,2%	4,5%
DCG - Diplôme de comptabilité et de gestion	46,7%	81,4%	18,6%	29,5%	68,4%	31,4%	0,2%
Formation valant grade de licence + Formation Bac+3	67,0%	81,8%	18,2%	13,0%	99,0%	0,9%	0,1%
BPJEPS + DEJEPS - Brevet professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport + Diplôme d'État de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et du Sport	16,7%	45,8%	54,2%	6,1%	42,4%	33,3%	24,2%
Année préparatoire	67,6%	79,4%	20,6%	26,5%	79,4%	19,6%	1,1%
Classe préparatoire aux études supérieures	66,7%	77,0%	23,0%	17,9%	86,6%	10,4%	3,0%
CPES - Cycle pluridisciplinaire d'études supérieures	65,8%	94,4%	5,6%	13,0%	100,0%	0,0%	0,0%
CUPGE - Cycle universitaire préparatoire aux grandes écoles	34,7%	86,1%	13,9%	11,5%	100,0%	0,0%	0,0%
Formation des écoles supérieures de cuisine	44,8%	68,0%	32,0%	2,4%	84,7%	15,3%	0,0%
C.M.I - Coursus Master en Ingénierie	29,6%	84,4%	15,6%	15,9%	98,7%	0,6%	0,6%
Formations des écoles nationales vétérinaires	90,0%	100,0%	0,0%	15,0%	100,0%	0,0%	0,0%
Licence professionnelle	33,3%	79,5%	20,5%	16,1%	58,1%	12,9%	29,0%

Tableau 2 c : Caractéristiques des étudiants des filières principales proposées sur la plateforme Parcoursup en 2021

	Admis					
	Tous étudiants				Néo-bacheliers	
	Part d'admis à l'ouverture	Part d'admis avant le bac	Part d'admis fin de la procédure principale	Part d'admis à la clôture	Part sans mention	Part mention Bien + TB agrégée
<b>Ensemble des formations</b>	<b>21,8%</b>	<b>64,6%</b>	<b>80,8%</b>	<b>92,5%</b>	<b>22,1%</b>	<b>43,3%</b>
BTS agricole	19,1%	49,2%	58,5%	64,6%	34,3%	16,6%
BTS production	18,2%	63,9%	78,1%	90,4%	39,2%	22,5%
BTS services	16,7%	65,4%	79,7%	93,2%	35,4%	19,6%
BUT production	22,0%	71,2%	88,0%	97,5%	25,6%	25,1%
BUT services	27,0%	81,4%	93,5%	100,3%	10,4%	42,6%
CPGE économique et commerciale	13,9%	54,8%	76,0%	82,7%	3,5%	78,4%
CPGE littéraire	27,1%	69,6%	84,1%	87,4%	1,8%	84,7%
CPGE scientifique	25,0%	66,5%	87,8%	96,1%	1,5%	87,8%
Formation secteur sanitaire	9,8%	49,4%	84,0%	96,3%	20,1%	35,3%
Formation secteur social	32,8%	76,3%	87,1%	95,1%	28,7%	25,1%
Licence Arts Lettres Langues	18,3%	59,3%	75,1%	89,2%	31,2%	31,6%
Licence Droit Économie Gestion	17,6%	68,9%	85,4%	97,8%	21,2%	43,5%
Licence Sciences Technologie Santé	13,9%	59,8%	82,3%	96,5%	17,0%	52,0%
Licence Sciences humaines et sociales	19,0%	67,4%	82,7%	96,3%	28,4%	35,4%
<i>dont Staps</i>	16,9%	73,3%	85,4%	98,2%	31,8%	25,1%
Pass - Parcours d'Accès Spécifique Santé	15,4%	65,8%	87,4%	98,0%	1,4%	83,3%
L.AS - Licence Accès santé	11,4%	57,2%	79,2%	96,9%	17,5%	38,4%
DN Made - Diplôme national des métiers d'art et du design	25,7%	82,4%	91,6%	97,8%	7,1%	65,8%
École d'architecture, du paysage ou de conservation du patrimoine	46,0%	92,7%	94,7%	98,4%	3,0%	78,9%
École de commerce et de management	46,7%	63,6%	68,3%	71,3%	24,3%	33,8%
<i>dont bachelors (bac+3)</i>	30,7%	45,2%	51,3%	56,9%	40,0%	23,6%
Formations d'ingénieurs	54,9%	79,2%	87,2%	89,7%	10,7%	51,7%
<i>dont bachelors (bac+3)</i>	54,9%	79,2%	87,2%	89,7%	10,7%	51,7%
DU - Diplôme d'université	25,3%	31,8%	55,1%	86,7%	59,4%	9,9%
Sciences politiques	0,3%	85,5%	96,5%	100,6%	0,0%	99,0%
DEUST - Diplôme d'études universitaires scientifiques et techniques	19,7%	66,9%	76,4%	97,5%	49,1%	7,3%
Technicien supérieur (Formation professionnelle)	26,3%	33,7%	38,9%	38,9%	23,3%	30,0%
Diplôme d'établissement	19,5%	38,6%	44,3%	45,7%	23,9%	52,2%
Mise à niveau	18,6%	66,4%	79,4%	89,7%	49,0%	11,2%
Mention complémentaire	12,6%	27,1%	35,3%	74,6%	67,4%	6,2%
École supérieure d'art	48,0%	73,2%	78,2%	81,5%	28,2%	25,2%
DCG - Diplôme de comptabilité et de gestion	25,8%	65,2%	77,9%	88,1%	17,6%	38,9%
Formation valant grade de licence + Formation Bac+3	52,8%	82,3%	89,5%	100,4%	0,0%	98,2%
BPJEPS + DEJEPS - Brevet professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport + Diplôme d'État de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et du Sport	32,9%	74,4%	80,5%	87,8%	51,5%	9,1%
Année préparatoire	36,9%	73,8%	90,2%	97,5%	13,8%	40,2%
Classe préparatoire aux études supérieures	22,3%	60,2%	74,8%	84,5%	13,4%	62,7%
CPES - Cycle pluridisciplinaire d'études supérieures	29,3%	88,4%	97,5%	99,0%	1,6%	94,6%
CUPGE - Cycle universitaire préparatoire aux grandes écoles	16,8%	52,8%	72,0%	80,8%	0,0%	80,5%
Formation des écoles supérieures de cuisine	38,7%	59,8%	63,4%	64,4%	20,0%	44,7%
C.M.I - Coursus Master en Ingénierie	25,6%	63,0%	76,3%	84,9%	10,2%	65,6%
Formations des écoles nationales vétérinaires	25,0%	97,5%	100,0%	100,0%	0,0%	97,5%
Licence professionnelle	31,7%	41,7%	55,0%	65,0%	54,8%	6,5%

Tableau 2 d : Caractéristiques des étudiants des filières principales proposées sur la plateforme Parcoursup en 2021

	Admis			
	Néo-bacheliers			
	Part d'admis issus du même établissement*	Part d'admis issus de la même académie	Part d'admis issus d'une autre académie francilienne	Part d'admis issus d'une académie hors Île-de- France
<b>Ensemble des formations</b>	<b>3,6%</b>	<b>48,5%</b>	<b>34,4%</b>	<b>17,1%</b>
BTS agricole	32,6%	66,9%	18,8%	14,4%
BTS production	23,5%	65,3%	27,7%	7,0%
BTS services	14,5%	70,2%	24,9%	5,0%
BUT production	0,0%	58,6%	32,9%	8,5%
BUT services	0,0%	55,0%	33,9%	11,1%
CPGE économique et commerciale	7,7%	47,5%	27,8%	24,7%
CPGE littéraire	6,9%	45,3%	26,8%	27,9%
CPGE scientifique	9,4%	50,1%	28,8%	21,2%
Formation secteur sanitaire	0,0%	55,7%	27,8%	16,5%
Formation secteur social	0,0%	47,0%	35,8%	17,2%
Licence Arts Lettres Langues	0,0%	33,7%	42,4%	23,8%
Licence Droit Économie Gestion	0,0%	47,6%	35,0%	17,4%
Licence Sciences Technologie Santé	0,0%	49,6%	39,5%	11,0%
Licence Sciences humaines et sociales	0,0%	39,5%	42,9%	17,6%
<i>dont Staps</i>	<i>0,0%</i>	<i>67,0%</i>	<i>26,7%</i>	<i>6,4%</i>
Pass - Parcours d'Accès Spécifique Santé	0,0%	40,8%	50,3%	8,9%
L.AS - Licence Accès santé	0,0%	51,3%	39,7%	9,0%
DN Made - Diplôme national des métiers d'art et du design	0,0%	25,2%	26,9%	47,9%
École d'architecture, du paysage ou de conservation du patrimoine	0,0%	18,6%	33,5%	47,9%
École de commerce et de management	0,0%	32,6%	40,2%	27,3%
<i>dont bachelors (bac+3)</i>	<i>0,0%</i>	<i>30,7%</i>	<i>39,2%</i>	<i>30,1%</i>
Formations d'ingénieurs	0,0%	38,3%	38,3%	23,4%
<i>dont bachelors (bac+3)</i>	<i>0,0%</i>	<i>38,3%</i>	<i>38,3%</i>	<i>23,4%</i>
DU - Diplôme d'université	0,0%	54,9%	30,3%	14,8%
Sciences politiques	0,0%	10,3%	29,2%	60,6%
DEUST - Diplôme d'études universitaires scientifiques et techniques	0,0%	56,4%	35,5%	8,2%
Technicien supérieur (Formation professionnelle)	0,0%	30,0%	33,3%	36,7%
Diplôme d'établissement	0,0%	17,9%	56,7%	25,4%
Mise à niveau	0,0%	40,6%	37,1%	22,4%
Mention complémentaire	0,0%	83,5%	13,5%	3,0%
École supérieure d'art	0,0%	30,4%	30,0%	39,6%
DCG - Diplôme de comptabilité et de gestion	0,0%	58,6%	34,3%	7,1%
Formation valant grade de licence + Formation Bac+3	0,0%	17,8%	42,5%	39,7%
BPJEPS + DEJEPS - Brevet professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport + Diplôme d'État de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et du Sport	0,0%	57,6%	36,4%	6,1%
Année préparatoire	0,0%	58,7%	26,5%	14,8%
Classe préparatoire aux études supérieures	0,0%	44,8%	20,9%	34,3%
CPES - Cycle pluridisciplinaire d'études supérieures	0,0%	23,2%	29,7%	47,0%
CUPGE - Cycle universitaire préparatoire aux grandes écoles	0,0%	46,0%	36,8%	17,2%
Formation des écoles supérieures de cuisine	0,0%	24,7%	51,8%	23,5%
C.M.I - Coursus Master en Ingénierie	0,0%	34,4%	32,5%	33,1%
Formations des écoles nationales vétérinaires	0,0%	15,0%	22,5%	62,5%
Licence professionnelle	0,0%	77,4%	12,9%	9,7%

r les BTS et les CPGE



**L'INSTITUT PARIS REGION**  
ASSOCIATION LOI 1901.

15, RUE FALGUIÈRE - 75740 PARIS CEDEX 15 - TÉL. : 01 77 49 77 49